

S'unir  
pour réussir  
le Québec de demain



Plate-forme électorale  
[www.plq.org](http://www.plq.org)



Parti  
Libéral  
du Québec



# S'UNIR POUR RÉUSSIR LE QUÉBEC DE DEMAIN

**PLAN D'ACTION 2007-2012**  
**Deuxième mandat du gouvernement**  
**du Parti libéral du Québec**

Cette plate-forme a été entérinée par les membres du Parti libéral du Québec réunis en Conseil général élargi le 17 février 2007.

# POURQUOI UN DEUXIÈME MANDAT?

**L'action de notre premier mandat a été conditionnée par les défis auxquels le Québec fait face :**

**Le vieillissement de la population.** En 2012, le Québec comptera davantage de citoyens de plus de 65 ans que de citoyens de moins de 18 ans. L'impact est double : une demande plus forte en services, principalement en santé, et graduellement moins de travailleurs pour financer ces services.

**La concurrence internationale.** La Chine, le Brésil, l'Inde produisent des masses de biens à faible coût. Nos entreprises manufacturières doivent composer avec cette forte pression. Par contre, notre secteur minier, par exemple, profite du développement rapide des pays émergents. Il faut s'adapter.

**Le développement durable.** C'est une conscience nouvelle, porteuse de progrès. C'est aussi une responsabilité nouvelle qui appelle un changement d'habitudes de vie.

**Le défi des finances publiques.** Vivre selon nos moyens et respecter la capacité de payer des citoyens. Cela veut dire faire des choix en pensant à nos enfants.

Ces défis étaient présents en 2003. Les Québécois nous ont choisis pour les relever.

Souvenez-vous avant 2003. Le Québec en était réduit à envoyer aux États-Unis les personnes atteintes de cancer. Aujourd'hui, 95 % des personnes atteintes de cancer débutent leur traitement en moins de quatre semaines. Aujourd'hui, le décrochage scolaire est à la baisse et nos enfants apprennent l'anglais dès la première année. En 2006, un an après la mise en place des nouveaux congés parentaux, 82 500 bébés naissaient au Québec. Il s'agissait d'une croissance de 8 %, soit le plus grand nombre de naissances depuis 10 ans. Sur le plan énergétique, nous avons mis en chantier l'équivalent d'une deuxième Baie James avec les projets de développement hydroélectriques et éoliens. Et nous allons, entre autres grâce à ce développement des énergies propres, respecter les objectifs de Kyoto.

Nous avons diminué les impôts des Québécois. Pas autant qu'on aurait voulu, c'est vrai, mais autant qu'on a pu. Nous avons aussi créé un fonds pour réduire le poids de notre dette.

Nous avons fait évoluer la fédération canadienne, obtenu la reconnaissance de la nation québécoise et du principe du fédéralisme asymétrique, et défendu notre identité et nos compétences jusqu'à l'UNESCO.

Toutes ces actions vont dans le sens d'un Québec qui relève ses défis, qui s'adapte et s'affirme dans un monde nouveau.

Nous avons bien fait les choses et aujourd'hui, le Québec va mieux. Le taux de chômage est à son plus bas niveau en 30 ans. Il y a 52 000 assistés sociaux de moins qu'en 2003. La cote de crédit du Québec est à son plus haut depuis 1975.

# LE QUÉBEC VA MIEUX

- 95 % des personnes atteintes de cancer débutent leur traitement en moins de quatre semaines.
- Le taux d'obtention d'un diplôme au secondaire est passé de 79,8 % à 85,2 %.
- Nos enfants apprennent l'anglais dès la première année.
- Nous avons mis en place les congés parentaux.
- Nous avons mis en chantier l'équivalent d'une deuxième Baie James.
- Le taux de chômage est à son plus bas niveau depuis 30 ans.
- On compte 52 000 assistés sociaux de moins qu'en 2003, une diminution de près de 10 %.
- La cote de crédit du Québec est à son plus haut depuis 1975.

Les Québécois commencent à récolter les fruits de leurs efforts des dernières années. Ce n'est surtout pas le temps de changer de direction. C'est le temps au contraire de réaffirmer le choix de 2003, le bon choix pour faire progresser le Québec.

Nous avons fait beaucoup au cours de notre premier mandat. Mais nous avons encore beaucoup à faire. Nous sommes engagés dans une course vers le savoir et l'excellence, une course dans laquelle sont lancées toutes les nations.

Nous devons réunir nos forces, mettre en commun nos idées et nos efforts pour compenser notre petit nombre par la force de notre unité et l'étendue de nos connaissances.

Comment penser, dans un tel contexte, que nous avons besoin d'un autre référendum qui va nous diviser ? Pour moi, le choix est clair : soit nous sommes unis et nous prospérons, soit nous sommes divisés et nous reculons. J'ai bon espoir de voir les Québécois choisir l'unité et la prospérité que représente le Parti libéral du Québec.

Nous proposons aux Québécois de toutes les régions de prendre appui sur nos réalisations pour amener le Québec encore plus loin. Nous avons un plan pour les prochaines années.

Nous avons un plan de développement du Québec qui marie le progrès économique, le progrès social et la protection de l'environnement. Un plan pour le développement durable du Québec, avec l'éducation et la création de richesse comme tronc commun.

Nous ajouterons 1 500 médecins et 2 000 infirmières. Nous garantirons l'accès aux opérations en moins de 6 mois. Nous développerons 20 000 nouvelles places en services de garde et nous prendrons mieux soin de nos aînés.

Nous donnerons à nos universités les moyens de rivaliser avec les meilleures du monde. Nous hisserons le Québec parmi les économies les plus innovantes qui soient. Nous ferons du Québec le leader nord-américain du développement durable.

Je suis fier de notre bilan. Je suis entouré d'une équipe qui a fait ses preuves, qui a le talent, la compétence et l'ambition de continuer à servir les Québécois.

Je demande aux Québécois de renouveler leur confiance dans notre gouvernement pour un deuxième mandat. Parce que nous avons pris de bonnes décisions. Parce que notre parti est le seul qui offre une réponse à l'ensemble des défis auxquels fait face le Québec tout en respectant les valeurs des Québécois. Au PQ, tout est subordonné à l'option souverainiste. C'est un dogme, pas une solution. C'est une division, pas une vision. Avec l'ADQ, c'est la justice sociale qui prend le bord.

Depuis les origines de notre démocratie, notre parti a été le choix privilégié des Québécois pour défricher l'avenir. Si notre parti a su demeurer actuel et rassurant, c'est parce qu'il ne repose ni sur des modes passagères ni sur le mythe d'une solution magique. Il repose sur la force du travail, sur le courage de la décision et surtout sur des valeurs qui rassemblent les Québécois.

À l'obsession référendaire du PQ et au simplisme de l'ADQ, nous proposons un Québec du XXI<sup>e</sup> siècle plus vert, plus prospère, plus uni, qui assume un leadership fort.



**Jean Charest**

Député de Sherbrooke  
Chef du Parti libéral du Québec



## UN PARTI, DES VALEURS

Le Parti libéral du Québec fonde son action sur les valeurs libérales. Elles ont inspiré une tradition de progrès qui remonte aux origines de notre démocratie. Tout au long de notre histoire, ces valeurs nous ont permis de maîtriser le changement et de l'orienter vers une évolution harmonieuse et rassembleuse du Québec. Le Parti libéral du Québec est le seul à rassembler ces valeurs.

## UNE VISION D'AUJOURD'HUI

Nous croyons dans un **Québec responsable, ambitieux, généreux**, où chaque citoyen participe à la réussite de notre nation et à l'affirmation de son **identité unique**. Nous croyons dans un État moderne qui offre les meilleurs soins de santé possible, qui valorise une éducation de haut niveau, qui soutient la **famille**. Nous croyons que la **création de richesse** est le levier d'un progrès résolument orienté vers le **développement durable**. Nous affirmons, à l'heure de la concurrence internationale et de l'émergence d'enjeux planétaires, que la **fédération canadienne** demeure le meilleur choix pour le développement culturel, économique et social du Québec.

Les membres du Parti libéral du Québec

## LES VALEURS LIBÉRALES

1. **Le respect des libertés individuelles**
2. **L'identification au Québec**
3. **Le développement économique**
4. **La justice sociale**
5. **Le respect de la société civile**
6. **Le respect de la démocratie**
7. **L'appartenance canadienne**
8. **L'équité intergénérationnelle**

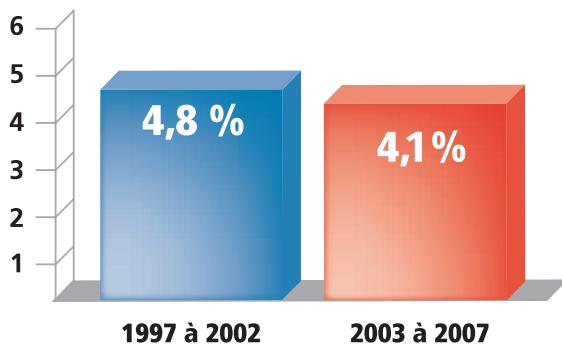
« Être libéral, c'est vouloir en même temps le progrès de l'individu et celui de la société. Ces valeurs forment un tout. C'est ensemble, et non séparément, qu'elles donnent au Parti libéral sa physionomie propre. »

Claude Ryan, 2002

# SURVOL DU PREMIER MANDAT

Le Parti libéral du Québec a été élu le 14 avril 2003. Nous avions pris l'engagement de recentrer l'État sur ses missions essentielles. Nous avons fait du ménage dans les dépenses pour pouvoir investir l'argent des Québécois dans les priorités des Québécois. En modernisant l'État, notamment par le développement des services sur Internet et la réduction du nombre de fonctionnaires, nous avons réalisé des économies que nous avons affectées à la santé et à l'éducation.

## CONTRÔLE RIGoureux DES DÉPENSES DE L'ÉTAT



La croissance annuelle moyenne des dépenses dans les autres provinces, excluant le Québec, est de 6,4 %.

C'est ainsi que nous avons pu consacrer près de 60 % de toutes les nouvelles dépenses du gouvernement à la santé et aux services sociaux. Notre première priorité. Nous partions de loin. Le réseau était plongé dans la pire crise de son histoire; une crise qui a été provoquée en grande partie par le Parti québécois, un des seuls gouvernements au monde à avoir mis à la retraite 1 500 médecins et 4 000 infirmières. Depuis 2003, nous avons entrepris une véritable reconstruction du réseau, qui commence à donner des résultats.

Le réseau de l'éducation aussi avait souffert de compressions budgétaires à répétition, notamment dans l'aide aux élèves en difficulté. Nous avons investi en éducation trois fois et demie plus dans les quatre années de notre mandat que le PQ dans ses neuf ans de pouvoir. C'est ce qui nous a permis de prolonger la semaine de classe d'une heure et demie au primaire, de développer l'aide aux devoirs, d'instituer

l'enseignement de l'anglais en première année, de renforcer la formation professionnelle et technique et de mieux soutenir nos universités.

Nous avons développé l'aide à la famille au point de faire du Québec « le paradis des familles », comme le titrait le journal *La Presse* le 8 avril 2006. Nous avons créé plus de 35 000 nouvelles places en services de garde, instauré un programme universel de soutien aux enfants, et mis en place le nouveau Régime québécois d'assurance parentale (congés parentaux).

Afin de rendre l'économie québécoise plus concurrentielle, nous avons révisé la fiscalité des entreprises et réduit les taxes qui nuisent à l'investissement, spécialement pour les PME, dont les trois quarts sont aujourd'hui exemptées de la taxe sur le capital. Nous avons commencé à réduire les impôts des particuliers. Notre engagement était de rejoindre la moyenne canadienne, ce qui représentait une réduction d'impôt d'un milliard de dollars par année pendant 5 ans. Nous avons fait plus de la moitié du chemin. Nous avons retourné 3,8 milliards de dollars aux citoyens en privilégiant ceux qui en avaient le plus besoin : les familles avec enfants et les travailleurs à faible revenu. Même si désormais les Québécois ne sont plus les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord, il reste encore du chemin à faire. Ainsi, au cours d'un deuxième mandat, nous allons poursuivre notre plan de réduction du fardeau fiscal des Québécois pour atteindre la moyenne canadienne.

Nous avons engagé le Québec sur la voie de Kyoto et relancé le développement des énergies propres. Nous en ferons un des plus puissants leviers d'enrichissement du Québec. Nous avons mis fin à l'ère des scrupules en matière d'exportation d'électricité. Si les Albertains s'enrichissent en vendant du pétrole, comment pourrions-nous être gênés de faire le commerce de notre énergie propre ?

Nous avons repris notre rôle de leader au sein de la fédération canadienne en donnant l'impulsion à la création du Conseil de la fédération, en faisant reconnaître la nation québécoise, le déséquilibre fiscal, la pratique du fédéralisme asymétrique et le rôle particulier du Québec sur la scène internationale. Nous avons conclu 280 ententes avec le gouvernement fédéral et les autres provinces. Les principales rapporteront aux Québécois plus de 14 milliards de dollars sur une période de 6 ans. Nous avons même accru les pouvoirs du

Québec en rapatriant la responsabilité en matière de congés parentaux et en obtenant le droit de parler de notre voix à l'UNESCO.

Nous avons réglé la question de l'équité salariale au bénéfice de plus de 400 000 femmes employées de l'État québécois. C'était pour nous une question de principe et, pour les femmes du Québec, une question de justice.

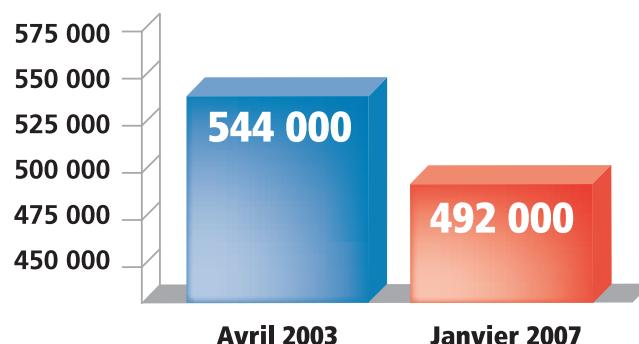
Et nous avons géré l'argent des Québécois avec une grande rigueur. Nous avons limité la croissance des dépenses à 4,1 % par année en moyenne au cours de notre mandat. Nous avons maintenu l'équilibre budgétaire et créé le Fonds des générations pour réduire le poids de notre dette. Nous y avons déjà déposé plus d'un demi-milliard de dollars. La rigueur de notre gestion a été saluée par les agences de notation de crédit DBRS et Moody's, cette dernière élevant deux fois la cote de crédit du Québec en moins de 6 mois pour la porter à son plus haut niveau depuis 1975.

Aujourd'hui, le Québec va mieux. Le Québec est mieux outillé pour relever ses défis. Pendant notre premier mandat, nous avons réaligné les ressources de l'État sur les priorités des Québécois. Nous avons régénéré nos grands leviers de développement. Nous avons mis le cap sur un Québec plus vert et plus prospère.

## TAUX DE CHÔMAGE LE PLUS FAIBLE DEPUIS 1975



## IL Y A 52 000 PERSONNES DE MOINS À L'AIDE SOCIALE



**Le Parti libéral du Québec est le seul parti visant à faire du Québec une nation qui réunit la justice sociale, le progrès économique et la protection de l'environnement, tout en assumant un leadership fort à l'intérieur de la fédération canadienne.**

**NOTRE PRINCIPE DE DÉPART**

**Bien gérer votre argent**

**NOS PRIORITÉS**

- 1. Santé**
- 2. Éducation**
- 3. Aide à la famille**
- 4. Création de richesse**
- 5. Développement durable et environnement**
- 6. Culture et identité**

Un principe de départ

**BIEN GÉRER VOTRE ARGENT**

## Un principe de départ

# BIEN GÉRER VOTRE ARGENT

**Le premier devoir du gouvernement est la saine gestion des fonds publics et de l'administration gouvernementale.**

Nous sommes arrivés aux commandes avec des priorités claires : recentrer l'État sur ses missions essentielles, c'est-à-dire la santé et l'éducation d'abord; limiter au strict minimum la croissance des dépenses dans les autres domaines et réduire les impôts des Québécois.

Même si nous avons été confrontés à une impasse de 4,3 milliards de dollars (confirmée par le rapport Breton) et que nous avons dû, pendant notre mandat, composer avec une forte augmentation du dollar canadien et une flambée du prix des carburants, nous sommes parvenus à réduire le fardeau fiscal des Québécois et à réinvestir dans les priorités des citoyens.

Pendant tout notre mandat, nous avons limité la croissance annuelle moyenne des dépenses à 4,1 %. Pendant la même période, la croissance des dépenses fédérales était de 6,3 %, et celle des provinces excluant le Québec de 6,4 % par année. Aujourd'hui, la part de

l'État dans notre produit intérieur brut (PIB) est à 18,1 %, soit l'un des niveaux les plus faibles depuis 35 ans. Tout en limitant la croissance des dépenses, nous avons réinvesti plus de 5,7 milliards de dollars en santé, ce qui correspond à près de 60 % de l'ensemble des nouvelles dépenses gouvernementales, et plus de 2,2 milliards de dollars en éducation. Bien plus que le PQ dans un cas comme dans l'autre.

Tout en contrôlant les dépenses et en réinvestissant dans les priorités des Québécois, nous avons retourné 3,8 milliards de dollars dans les poches des citoyens. En instaurant notamment l'allocation Soutien aux enfants, la Prime au travail et une déduction de 1 000 \$ pour tous les travailleurs, nous avons augmenté le revenu disponible des Québécois.

Les ménages ayant le plus bénéficié de ces mesures sont les familles à faible et à moyen revenus, soit celles dont les revenus totaux varient de 30 000 \$ à 75 000 \$. Pour ces ménages, les avantages varient de 1 401 \$ à 4 155 \$ par année. Nous avons également amorcé une baisse générale de l'impôt sur le revenu des particuliers.

## GAIN CUMULÉ POUR LES MÉNAGES (en dollars)

|   | BUDGET 2004-2005 <sup>(1)</sup> |                                    |                  |                              | BUDGET 2005-2006<br>BUDGET 2006-2007<br>ET BUDGET 2007-2008 <sup>(1)</sup> |                           |                             |
|---|---------------------------------|------------------------------------|------------------|------------------------------|--|---------------------------|-----------------------------|
|   | Revenu de travail               | Soutien aux enfants <sup>(2)</sup> | Prime au travail | Régime unique <sup>(3)</sup> | Déduction pour les travailleurs  | Indexation <sup>(4)</sup> | Hausse de revenu disponible |
| <b>Gain pour un couple avec deux enfants</b>              | 30 000                          | 1 720                              | 1 280            | 90                           | 468  | 597                       | 4 155                       |
|   | 50 000                          | 660                                | -                | 150                          | 400  | 645                       | 1 855                       |
|   | 75 000                          | 570                                | -                | 215                          | 480  | 845                       | 2 281                       |
| <b>Gain pour une famille monoparentale avec un enfant</b> | 30 000                          | 667                                | 160              | 90                           | 330  | 603                       | 1 850                       |
|   | 50 000                          | 531                                | -                | 29                           | 240  | 517                       | 1 401                       |
|   | 75 000                          | 135                                | -                | 21                           | 280  | 723                       | 1 414                       |

Note : Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Excluant l'indexation qui est incluse dans la colonne «Indexation».

(2) Impact du Soutien aux enfants moins les crédits d'impôt non remboursables pour enfants, la réduction d'impôt à l'égard des familles et les allocations familiales.

(3) Impact de l'unification du régime d'imposition pour un salarié qui paie une cotisation syndicale égale à 1,5 % du salaire (cotisation maximale de 750 \$ par année).

(4) Indexation pour les années 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008.

Nous avons dû faire des choix et nous avons fait les bons choix. Nous avons choisi la santé, l'éducation et l'équilibre budgétaire avant les baisses d'impôt. Mais nous avons fait plus de la moitié du chemin vers notre objectif. Nous avons réduit de plus de la moitié l'écart du fardeau fiscal séparant les Québécois de la moyenne canadienne. Nous ne sommes plus les plus taxés en Amérique du Nord. Dans trois provinces canadiennes, l'impôt est aujourd'hui plus lourd qu'au Québec.

En trame de fond de cette gestion rigoureuse, figure la modernisation de l'État. Loin d'être le charcutage idéologique auquel appelaient certains, la modernisation est une opération méthodique qui permet de redéployer notre État en fonction des besoins des Québécois d'aujourd'hui. La modernisation permet aussi de réaliser des économies en réduisant le nombre d'employés, en développant les services à moindre coût sur Internet et en regroupant les achats et les services. La modernisation, c'est pour un État du XXI<sup>e</sup> siècle moins coûteux, plus efficace et offrant de meilleurs services aux citoyens.

## **IMPÔTS DES PARTICULIERS - écart de fardeau fiscal entre le Québec et les autres provinces en appliquant la structure de taxation des autres provinces au Québec<sup>(1)</sup>**

|  | <b>2003</b>  |                       | <b>2008<sup>(2)</sup></b> |                       |
|--|--------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------|
|  | (M \$)       | (\$ par contribuable) | (M \$)                    | (\$ par contribuable) |
| <b>ÉCART QUÉBEC - AUTRES PROVINCES<sup>(3)</sup></b> |              |                       |                           |                       |
| Alberta  | 4 433        | 1 217                 | 3 544                     | 971                   |
| Ontario  | 5 627        | 1 545                 | 3 297                     | 903                   |
| Colombie-Britannique                                 | 3 538        | 972                   | 2 793                     | 765                   |
| Saskatchewan   | 2 234        | 613                   | 1 092                     | 299                   |
| Nouveau-Brunswick                                    | 1 526        | 419                   | 503                       | 138                   |
| Manitoba   | 937          | 257                   | - 341                     | - 93                  |
| Nouvelle-Écosse                                      | 689          | 189                   | - 408                     | - 112                 |
| Île-du-Prince-Édouard                                | 1 099        | 302                   | - 768                     | - 210                 |
| Terre-Neuve-et-Labrador                              | - 677        | - 186                 | - 2 778                   | - 761                 |
| <b>ÉCART MOYEN</b>                                   | <b>2 158</b> | <b>592</b>            | <b>770</b>                | <b>211</b>            |

(1) Incluant les contributions-santé et les mesures d'aide aux familles (par exemple, les allocations familiales et les crédits d'impôt remboursables).

(2) Incluant les mesures du Budget 2007-2008 du Québec et celles des budgets présentés par les autres provinces en date du 7 février 2007, soit la Colombie-Britannique et le Manitoba.

(3) L'abattement du Québec de 16,5 % est retranché de l'écart de fardeau fiscal.

Source : Ministère des Finances du Québec

En 2003, l'écart moyen de fardeau fiscal avec les autres provinces était de 2,2 milliards \$.

En 2007, l'écart passera à 770 millions \$, soit une baisse de près de 65 %. Le contribuable québécois ne paie donc plus que 211 \$ d'impôt de plus en moyenne que les contribuables des autres provinces.

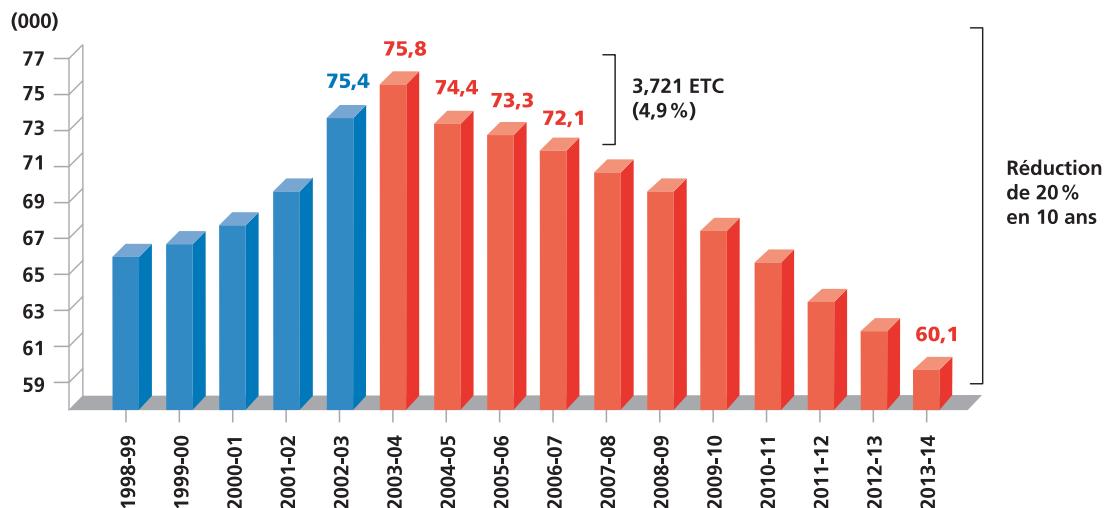
## LA MODERNISATION DE L'ÉTAT

Nous avons initié 57 projets pour faire de l'État québécois une organisation du XXI<sup>e</sup> siècle et fait des économies de 1,1 MM \$ depuis 2004 :

- Élimination de 35 organismes gouvernementaux devenus désuets;
- Suppression de 3 700 postes dans la fonction publique par le remplacement d'un employé sur deux quittant pour la retraite;
- Simplification de la gestion du système de santé par la diminution du nombre d'unités d'accréditation syndicale (de 3 600 à 900);
- Déconcentration de l'État québécois :
  - installation à Rouyn-Noranda du Centre de service à la clientèle du Régime québécois d'assurance parentale;
  - installation à Roberval du nouveau forestier en chef du Québec;
  - ouverture à Caplan, en Gaspésie, du nouveau centre d'appels de la CSST;
  - transfert à Val-d'Or de la SOQUEM, la Société québécoise d'exploration minière et du Bureau de l'exploration géologique.
- Développement des services gouvernementaux sur Internet;
- Instauration du guichet unique Services Québec pour servir plus efficacement les citoyens;
- Mise sur pied du Centre de services partagés qui a permis d'économiser plus de 44 M\$ sur l'ensemble des services de base (informatique, fournitures de bureau, gestion du personnel);
- Création de l'Agence des partenariats public-privé (PPP) du Québec;
- Mise en branle des 6 premiers PPP au Québec dont la salle de spectacle de l'OSM, le pont de la 25, les hôpitaux universitaires de Montréal;
- Nouvelle gouvernance des sociétés d'État;
- Nouveau cadre de gouvernance des grands projets.

### LA TAILLE DE L'ÉTAT : ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF

(en milliers d'équivalents temps complet)



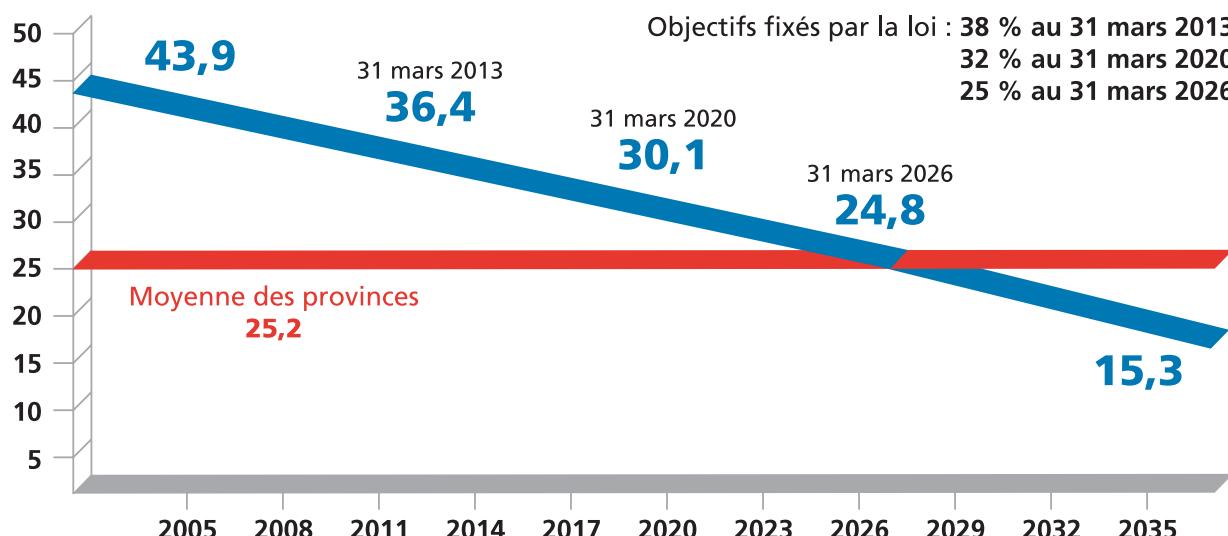
Notre gestion rigoureuse, c'est aussi la création du Fonds des générations, dans lequel nous avons déposé plus de 500 millions de dollars pour réduire le poids de notre dette. Il sera notamment financé par une partie des revenus issus de l'exportation d'électricité. Le Fonds des générations permet d'accumuler une équité qui contrebalance le poids de notre dette. Cette approche, qualifiée de « crédible » par Moody's, repose sur le principe suivant : la Caisse de dépôt et placement du Québec, gestionnaire du Fonds des générations, obtient un rendement supérieur au coût de financement de notre dette. Nous améliorons ainsi notre bilan plus rapidement que nous le ferions autrement.

C'est l'ensemble de cette gestion qui a amené les agences de notation de crédit DBRS et Moody's à hausser la cote de crédit du Québec, Moody's l'élevant deux fois en 6 mois pour la porter à son plus haut niveau depuis 1975.

Nous faisons, de la poursuite de cette modernisation de l'État et du maintien d'une gestion rigoureuse des fonds publics et de l'administration gouvernementale, le principe premier de la poursuite de notre action. À cette fin, nous établissons cinq cibles de gestion pour notre deuxième mandat.

## LE FONDS DES GÉNÉRATIONS PERMETTRA UNE RÉDUCTION IMPORTANTE DU POIDS DE LA DETTE

(en pourcentage)



# CINQ CIBLES DE GESTION POUR UN DEUXIÈME MANDAT

1

## CONTRÔLE DES DÉPENSES

Nous maintiendrons **la croissance des dépenses sous la barre des 4 %** et réduirons encore davantage la part de l'État dans notre PIB.

2

## DIMINUTION DES COÛTS DE GESTION

**Nous ferons passer de 15 % à 10 %** les coûts de gestion moyens des programmes gouvernementaux et nous exigerons de chacune des sociétés d'État qu'elles adoptent un plan rigoureux de contrôle des coûts de gestion.

3

## RÉDUCTION DE LA TAILLE DE L'ÉTAT

Sur la période 2004-2014, **nous aurons réduit de 20 % le nombre d'employés du gouvernement** par attrition, dans le respect des employés et des conventions collectives.

4

## RÉDUCTION DU POIDS DE NOTRE DETTE

Entre 2007 et 2012, le Fonds des générations aura accumulé plus de 4 milliards \$. **En 2025, le Fonds des générations aura accumulé plus de 32 milliards \$ et le poids de notre dette aura été réduit à 25 % de notre PIB.**

5

## LES IMPÔTS À LA MOYENNE CANADIENNE

**Nous maintenons l'objectif de ramener les impôts des Québécois au niveau de la moyenne canadienne.**

Nous avons fait plus de la moitié du chemin dans notre premier mandat, nous nous rendrons à destination dans le second.

# 1. SANTÉ

Toujours la première priorité des Québécois

# 1. SANTÉ

## Toujours la première priorité des Québécois

**Objectif 2007-2012 : Garantir l'accès aux services avec plus de médecins et plus d'infirmières dans une société tournée vers la prévention des maladies et la promotion de saines habitudes de vie.**

**État des lieux, sous le PQ, avant 2003 :** Le système de santé et de services sociaux était plongé dans une crise sans précédent provoquée en grande partie par la mise à la retraite de 1 500 médecins et de 4 000 infirmières. Plusieurs personnes atteintes de cancer attendaient 12 semaines avant que leur traitement ne débute. On les envoyait se faire soigner aux États-Unis. Des hôpitaux ont été fermés. Plus de 4 000 lits de soins de longue durée ont été supprimés sans que des ressources alternatives ne soient développées. La situation des urgences se détériorait année après année. Les bâtiments étaient en mauvais état.

**Bilan sommaire 2003-2007 :** En 2003, nous avons présenté le plan d'action le plus élaboré en matière de santé et de services sociaux jamais adopté par un parti politique au Québec. Il s'agissait d'un ouvrage de 150 pages intitulé *Partenaires pour la santé*.

Tout au long de notre mandat, cet ouvrage a guidé notre action : la mise en réseau des établissements, l'intégration des services, la réorganisation des services sur une base locale, la dimension des structures, l'augmentation des effectifs médicaux et infirmiers, le lancement des nouveaux hôpitaux universitaires de Montréal, le réinvestissement dans les technologies médicales, l'informatisation du dossier patient, etc. C'est avec ce plan que nous avons entrepris une véritable reconstruction du réseau de la santé et des services sociaux, qui va se poursuivre tout au long de notre deuxième mandat.

Nous avons commencé par réparer les erreurs du passé et nous avons développé les services dans tous les domaines de la santé et des services sociaux. Certains des changements que nous avons mis en place exigent du temps avant de donner des résultats. Pensons seulement qu'il faut sept ans pour former un médecin. Nous n'avons pas tout réglé en quatre ans. Mais nous avons enregistré des progrès significatifs dans à peu près tous les domaines de soins et de services sociaux, et jeté les bases d'un système renouvelé qui sera capable de mieux répondre aux besoins des Québécois dans un contexte où la demande, en raison du vieillissement de la population, est sans cesse croissante.

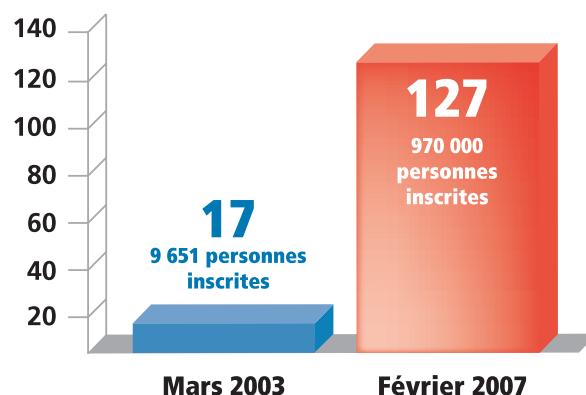
Malgré cette forte croissance de la demande, nous avons ainsi inversé la tendance à la détérioration qui prévalait depuis des années. Sous notre leadership, la performance globale du système de santé et la qualité des services se sont améliorées année après année, faisant du Québec un cas d'exception. Aucun gouvernement n'en a fait autant en santé depuis ces années où un autre gouvernement libéral a créé notre système de santé public lors de la Révolution tranquille.

Nous entamerons notre deuxième mandat forts de notre bilan et enthousiastes devant les progrès à venir. C'est ainsi que notre deuxième mandat sera marqué par des avancées importantes :

- 1 500 médecins et 2 000 infirmières de plus dans le réseau.
- Les opérations garanties en moins de 6 mois.
- Un premier plan d'accès en déficience physique et intellectuelle.

Nous sommes sur la bonne voie, celle de la reconstruction de notre système de santé au bénéfice de tous les Québécois.

### HAUSSE DU NOMBRE DE GROUPES DE MÉDECINE DE FAMILLE (GMF)



# NOUS AVONS COMMENCÉ PAR RÉPARER LES ERREURS DU PQ ET NOUS AVONS DÉVELOPPÉ LES SERVICES

**Nous avons ajouté 5,7 MM \$ au budget de la santé et des services sociaux. Nous avons consacré à la santé près de 60% des nouvelles dépenses gouvernementales au cours de notre mandat. Par conséquent, aujourd'hui :**

- 95 % des personnes atteintes de cancer débutent leur traitement en moins de 4 semaines.
- Nous avons réduit d'un tiers la liste des personnes qui attendent une opération depuis plus de 6 mois.
- Nous avons rehaussé les équipements technologiques dans toutes les régions.

## **Nous avons réparé les erreurs du PQ :**

- Au cours de la période 2003-2008, 860 médecins de plus auront entrepris leur formation.
- Nous admettons annuellement 12 fois plus de médecins étrangers que sous le PQ, ce qui nous a permis d'en former 245 de plus depuis 2003.
- Nous avons augmenté de 2 000 le nombre d'infirmières.
- Nous avons introduit la fonction d'infirmière praticienne spécialisée afin que l'expertise de tous soit mieux employée.
- Nous avons étendu la formation médicale en région en installant des facultés satellites de médecine à Trois-Rivières et à Saguenay.

## **Nous avons amélioré les services :**

- Nous avons fait passer le nombre de groupes de médecine de famille de 17 à 127.
- Nous avons développé les soins à domicile, les services en santé mentale, l'aide aux victimes de violence conjugale.
- Nous avons adopté une Politique du médicament favorisant un meilleur usage des médicaments.

- Nous avons rétabli la gratuité des médicaments pour les personnes âgées les plus démunies et les personnes assistées sociales.
- Nous avons instauré des visites d'appréciation pour mesurer la qualité des services offerts aux aînés, aux personnes handicapées et aux jeunes en difficulté.
- Nous avons mis en place le Programme d'intervention pour enfants ayant un trouble envahissant du développement (TED).
- Nous avons réduit les listes d'attente en protection de la jeunesse de 46 % à l'évaluation et de 56 % à l'application des mesures.

## **Nous avons réorganisé le réseau :**

- Nous avons mis fin à la gestion «en silos» en regroupant dans chaque région les CLSC, les CHSLD et les hôpitaux pour mieux coordonner les services et mieux prendre en charge les patients.
- Nous avons lancé le processus d'informatisation des dossiers patients, un projet technologique majeur d'un demi-milliard de dollars.
- Nous avons éliminé la fumée des lieux publics et remis la prévention et l'adoption de saines habitudes de vie à l'avant-plan de l'action gouvernementale avec un plan de 956 M \$ sur 10 ans en partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon.
- Nous avons lancé le plus important projet de développement en santé au Canada avec le nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le nouveau Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et l'agrandissement du Centre hospitalier universitaire Mère-Enfant de l'hôpital Sainte-Justine.

## ENGAGEMENTS DU DEUXIÈME MANDAT

Le travail de reconstruction du réseau de la santé se poursuivra au cours de notre deuxième mandat. Cette priorité à la santé est le reflet d'une conviction profonde : un système public et universel, à l'intérieur duquel le secteur privé peut jouer un rôle, demeure le meilleur moyen d'améliorer la santé des citoyens et de contrôler la croissance des coûts. C'est aussi un avantage économique concurrentiel. Notre système de santé est un lieu de science et d'excellence créateur de richesse, qui inspire une industrie des sciences de la vie d'avant-garde contribuant de manière puissante au positionnement du Québec parmi les économies de haut savoir.

Nous prenons **quatre engagements** en matière de santé et services sociaux.

### ENGAGEMENT N°1

## PLUS DE MÉDECINS, PLUS D'INFIRMIÈRES, PLUS DE SOINS, PLUS DE SERVICES

Après un premier mandat consacré en grande partie à la réparation des erreurs du passé, un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, accélérera le développement des services en santé.

- a) **Plus de médecins partout au Québec.** Depuis 2003, nous avons consacré des efforts majeurs pour éléver le nombre d'admissions en médecine et en sciences infirmières. Nous prenons l'engagement de maintenir ces efforts de sorte que, sur la période 2007-2012, le Québec comptera 1 500 médecins en exercice de plus qu'aujourd'hui, répartis adéquatement entre omnipraticiens et spécialistes et entre les régions. Nous poursuivrons également l'effort entrepris sur la reconnaissance des diplômes étrangers.
- b) **Plus de médecins de famille.** L'arrivée de médecins supplémentaires permettra d'améliorer l'accès aux services de première ligne. En adaptant l'organisation des services et les modes de pratique médicale, les familles et les personnes vulnérables auront accès à un médecin de famille.
- c) **Plus d'infirmières.** Nous comptons aujourd'hui 2 000 infirmières de plus qu'en 2002. Nous en ajouterons 2 000 supplémentaires pendant notre deuxième mandat. Nous intensifierons les mesures d'attraction et de rétention à cette profession, poursuivrons le recrutement à l'étranger, et miserons sur une meilleure utilisation des compétences de ces professionnelles pour enfin corriger l'erreur historique du PQ. Pour l'ensemble du Québec, nous allons mettre en place des plans d'effectifs infirmiers bien adaptés à la réalité de cette profession.
- d) **Plus d'infirmières praticiennes.** Afin de rendre la profession d'infirmière encore plus attrayante, nous suivrons le développement de programmes de formation tel celui des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) déjà en place en cardiologie, en néphrologie et en néonatalogie. Nous déployerons aussi les infirmières praticiennes de première ligne, comme moyen d'améliorer les services de première ligne, notamment en région.

## ENGAGEMENT N° 2

# GARANTIR L'ACCÈS AUX SERVICES

L'action de notre premier mandat nous a permis d'améliorer l'accès aux services de santé. Nous partions de loin. Nous allons continuer notre travail. **Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, améliorera l'accès aux services de santé et aux services sociaux, notamment par la mise en œuvre de la garantie d'accès.**

- a) **Un précédent au Canada : garantir les opérations en moins de 6 mois.** Dans notre premier mandat, nous avons aligné le réseau vers la garantie d'accès aux services. Pour ce faire, nous avons adopté, à l'automne 2006, une loi permettant la création de cliniques privées affiliées au réseau public, qui met en œuvre la garantie d'accès pour les chirurgies de la hanche, du genou et de la cataracte. Cette garantie d'accès signifie que tout patient sera traité dans le réseau public à l'intérieur du délai médicalement requis, sans quoi il sera traité aux frais de l'État dans une clinique privée. Il s'agira d'un précédent au Canada. Au terme de notre deuxième mandat, l'ensemble des services chirurgicaux seront couverts par la garantie d'accès assurant à tous les Québécois d'être opérés dans un délai de 6 mois. Évidemment, les procédures urgentes seront toujours traitées en priorité.
- b) **Après Info-Santé, voici Info-Médicaments et Info-Social.** Le service Info-Santé CLSC disponible 24 heures par jour et 7 jours par semaine a démontré son efficacité. Nous développerons ce service en l'enrichissant d'un volet Info-Médicaments permettant d'obtenir en tout temps des informations sur le bon usage des médicaments, et d'un volet Info-Social permettant de référer immédiatement vers le bon service d'aide toute personne en difficulté ou en détresse. Les services Info-Santé / Info-Médicaments / Info-Social seront par ailleurs joignables par un numéro unique 811 pouvant être composé partout au Québec. Nous continuerons également de développer le portail web Guide Santé ([www.guidesante.gouv.qc.ca](http://www.guidesante.gouv.qc.ca)).
- c) **Urgences.** Le désengorgement des urgences a été une priorité tout au long de notre premier mandat et le demeurera dans le second. Nous avons travaillé à tous les niveaux. Nous avons réorganisé le travail en hôpital pour que l'urgence soit mieux desservie. Nous avons développé les ressources en hébergement de longue durée pour que les lits de courte durée soient accessibles à ceux qui arrivent à l'urgence. Nous avons accéléré le développement de l'aide à domicile pour éviter que des personnes en convalescence ou des aînés en perte d'autonomie se présentent à l'urgence. Ainsi, dans un contexte où le nombre d'admissions aux urgences a augmenté de 20 %, nous sommes parvenus à réduire la durée des séjours. Toutes ces actions, menées en amont et en aval de l'urgence, vont se poursuivre et entraîner des progrès durables.
- d) **Un meilleur accès aux services ambulanciers.** Nous poursuivons l'objectif de toujours améliorer la qualité et l'accessibilité des services préhospitaliers d'urgence. Une attention particulière sera portée au déploiement de services de premiers répondants dans plusieurs municipalités du Québec, à l'amélioration des temps de réponse, et à la diversification de l'offre de services.

## ENGAGEMENT N° 3

### MIEUX SOUTENIR LES PLUS VULNÉRABLES

Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, poursuivra son engagement envers les personnes les plus vulnérables de notre société. Nous poursuivrons ainsi le déploiement des services aux personnes toxicomanes, aux femmes victimes de violence, aux personnes itinérantes, aux joueurs pathologiques. De façon plus particulière, nous améliorerons les services dans les secteurs suivants :

- a) **Un premier plan d'accès en réadaptation physique et intellectuelle.** Nous mettrons en place le premier plan d'accès aux services de réadaptation physique et intellectuelle. Ce plan, qui facilitera l'accès aux services et améliorera la prise en charge des personnes, ciblera en priorité les enfants. Nous améliorerons également le soutien à domicile, les services de répit aux parents et les services de gardiennage pour permettre aux proches qui ont la charge exigeante de veiller sur une personne vivant avec des déficiences d'ordre physique ou intellectuel de souffler un peu.
- b) **Un service de crise 24/7 pour les jeunes en difficulté.** Nous assurerons l'implantation de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse afin de mieux protéger les enfants. Nous rehausserons l'intensité des services en centre jeunesse en accordant une attention particulière aux jeunes ayant un trouble de santé mentale. Nous augmenterons les ressources pour mieux soutenir les jeunes en difficulté et leur famille en implantant un service d'intervention de crise 24/7 partout au Québec.
- c) **Des services de santé mentale plus près des gens.** Nous poursuivrons l'application du Plan d'action en santé mentale afin d'assurer des services pour les jeunes et les adultes dans chaque centre de santé et de services sociaux (CSSS), en concertation avec les médecins de famille, les ressources communautaires et les ressources privées. Nous compléterons aussi l'offre de services pour les personnes qui ont des troubles mentaux graves en assurant le suivi et le soutien dans la communauté et poursuivrons les efforts de réduction du nombre de décès par suicide.
- d) **Des solutions d'hébergement variées pour les aînés.** Nous poursuivrons l'implantation et le financement du Plan d'action pour les services aux aînés en perte d'autonomie, notamment en soutenant le développement de nouvelles formules de logement et de service à domicile.

## ENGAGEMENT N° 4

# MISER SUR LA PRÉVENTION

Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec accroîtra ses efforts de prévention qui permettent de mieux contrôler la croissance des coûts de la santé et d'améliorer la santé des Québécois.

- a) **Mieux manger à l'école.** L'éducation, c'est aussi une éducation à la saine alimentation. Avec l'appui des commissions scolaires du Québec, nous éliminerons la malbouffe des écoles du Québec. Cette initiative permettra entre autres de revoir le menu des cafétérias scolaires et d'éliminer les boissons gazeuses, les confiseries et sucreries des machines distributrices présentes dans les écoles, en plus d'informer et de sensibiliser les parents sur le contenu d'une boîte à lunch santé et d'une saine alimentation.
- b) **Bouger davantage à l'école.** Nous présenterons un plan de prévention des maladies et de promotion de l'activité physique spécialement destiné aux écoles du Québec. En outre, nous encouragerons le développement de rencontres sportives interscolaires qui améliorent la santé des jeunes et qui renforcent le sentiment d'appartenance à l'école, contribuant ainsi également à la lutte au décrochage scolaire.
- c) **Encourager la pratique du sport chez les jeunes.** Nous instituerons un crédit d'impôt équivalent à celui existant au gouvernement fédéral pour favoriser la pratique d'activités sportives chez les jeunes. Ce crédit s'appliquera jusqu'à concurrence de 500 \$ de frais admissibles sur le montant payé pour une inscription à une activité sportive comme une saison de soccer, de hockey, un cours de natation, etc. Comme au fédéral, il sera accessible à tout contribuable payant pour un enfant de moins de 16 ans.

**LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC EST  
LE SEUL PARTI QUI FAIT DE LA  
SANTÉ SA PREMIÈRE PRIORITÉ.**



## 2. ÉDUCATION

Pour affirmer notre place dans un monde de savoir

## 2. ÉDUCATION

Pour affirmer notre place dans un monde de savoir

**Objectif 2007-2012 : Faire du renforcement de l'éducation supérieure le cœur de notre stratégie de création de richesse et donner à nos jeunes les outils pour prendre leur place dans un monde nouveau, tout en maîtrisant mieux notre langue commune à la base de notre identité.**

**État des lieux, sous le PQ, en 2003 :** Le réseau de l'éducation était éprouvé par des coupures à répétition jusque dans les missions les plus essentielles comme l'aide aux élèves en difficulté. Le décrochage scolaire atteignait un sommet et les projets de développement des institutions d'enseignement supérieur piétinaient.

**Bilan sommaire 2003-2007 :** L'éducation pave la voie du progrès du Québec. C'était vrai hier, c'est vrai aujourd'hui et ce sera vrai demain. L'éducation est le plus sûr chemin vers la prospérité. Elle est la meilleure arme contre la pauvreté. Et elle fait des citoyens plus épanouis qui élargissent les horizons de notre société.

Nous avons réinvesti en éducation de manière soutenue et continue. Nous avons rehaussé l'accompagnement au primaire pour que nos enfants découvrent le plus tôt possible le goût de la réussite. Nous avons consolidé le rôle des cégeps comme centres de formation technique et rehaussé le financement des universités. Nous avons aussi favorisé la participation des parents dans les écoles en incluant les représentants de ces derniers au sein du comité qui pilote l'implantation du renouveau pédagogique et en modifiant la loi afin qu'ils puissent être consultés quant à la forme des bulletins émis par leurs écoles.

## NOUS AVONS RÉINVESTI EN ÉDUCATION DE MANIÈRE SOUTENUE ET CONTINUE

### SOUS NOTRE LEADERSHIP

- le taux d'obtention d'un diplôme au secondaire est passé de 79,8 % à 85,2 %;
- le budget de l'éducation a augmenté de 2,2 MM \$ (3,5 fois plus que le PQ en 9 ans), dont 908 M \$ au primaire et au secondaire (2 fois plus que le PQ en 9 ans).

### NOUS AVONS

- allongé d'une heure et demie la semaine de classe au primaire;
- développé l'aide aux devoirs dans 1 900 écoles du Québec;
- introduit l'enseignement de l'anglais en première année;
- accru le temps consacré à l'enseignement du français;
- fait plus de place au sport dans les écoles;
- prévu 120 M \$ dans l'accompagnement des élèves en difficulté;
- développé la formation professionnelle et technique partout au Québec en implantant de nouveaux programmes;
- soutenu les cégeps des régions, qui voient leur clientèle baisser (plus de 60 M \$ depuis 2003), de même que les dernières écoles de villages et de quartiers (investissement supplémentaire de plus de 70 M \$ par rapport au gouvernement précédent).

Nous avons favorisé la mise en place de nouvelles passerelles entre les écoles secondaires, les cégeps et universités afin de stimuler la formation de la main-d'œuvre et de lutter contre les pénuries de personnel qualifié. Cette synergie entre les institutions d'enseignement supérieur et les entreprises est devenue une vision d'avenir avec la présentation, au printemps 2006, du Plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique.

## ENGAGEMENTS DU DEUXIÈME MANDAT

Au cours de notre premier mandat, nous avons consolidé le réseau de l'éducation en réaffectant des ressources à tous les niveaux d'enseignement. Nous avons apporté une attention particulière à l'enseignement primaire pour que nos enfants, le plus tôt possible, prennent goût à la réussite. Dans notre deuxième mandat, nous allons renforcer l'enseignement supérieur. Nous allons aider nos jeunes à se qualifier pour ce niveau d'éducation en intensifiant le soutien à la réussite scolaire, en améliorant la maîtrise du français et en faisant en sorte que nos jeunes sachent communiquer en anglais en sortant du secondaire.

Nous prenons **sept engagements** en éducation.

### ENGAGEMENT N° 5 FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Lorsque le PQ formait le gouvernement, le taux d'obtention d'un diplôme au secondaire a glissé sous la barre des 80 %. Il dépasse aujourd'hui les 85 %. Ces résultats sont encourageants, mais un nombre encore trop important de jeunes se présentent sur le marché du travail avec trop peu de formation. **Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, intensifiera son action en faveur de la réussite scolaire.**

- a) **Une heure d'activités après l'école.** Nous mettrons en place un programme permettant aux écoles primaires et secondaires d'offrir aux élèves une heure d'activités organisées afin d'accélérer le développement de l'aide aux devoirs au primaire et au secondaire, et de permettre aux jeunes de faire plus d'activités parascolaires, qu'elles soient sportives ou artistiques. Cette mesure sera favorable à la réussite, et plus spécifiquement à la réussite des garçons. Elle permettra d'étendre l'aide aux devoirs à tous les élèves du primaire et du secondaire. Nous soutiendrons aussi le développement d'approches variées comme l'aide aux devoirs en ligne, qui permet de rejoindre une clientèle composée de « raccrocheurs ».
- b) **1 000 professionnels de plus pour les élèves en difficulté.** Le Parti québécois avait coupé dans l'aide aux élèves en difficulté. Nous avons réparé cette erreur en réembauchant 800 professionnels. Nous compléterons notre plan d'investissement de 100 millions de dollars d'ici 2009 pour embaucher 1 000 intervenants dont des psychologues, des psychoéducateurs et des orthophonistes qui travailleront dans les écoles du Québec auprès des élèves en difficulté. Nous poursuivons ainsi la mise en place de mesures de prévention et d'intervention rapide dès le niveau préscolaire et primaire, car la détection rapide des problèmes est à l'avantage des enfants.
- c) **Faciliter la formation des adultes.** Nous continuerons le développement, dans chaque région, d'un service de reconnaissance des acquis qui simplifie le retour aux études pour les adultes désirant retourner à l'école afin de terminer leurs études secondaires.

## ENGAGEMENT N° 6

# DÉVELOPPER LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS TOUTES LES RÉGIONS

Le Québec doit répondre à des besoins importants de main-d'œuvre qualifiée pour maintenir sa compétitivité et poursuivre son développement économique. Ainsi, notre gouvernement, appuyé par les partenaires de l'éducation, le patronat et les syndicats, s'est doté d'un Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique doté d'une enveloppe de 26 millions de dollars sur 3 ans. Ce plan s'appuie sur la concertation régionale.

**Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, mettra en œuvre ce plan et le renforcera par une injection supplémentaire de 6 millions de dollars par année. Cet investissement permettra notamment aux commissions scolaires d'offrir de nouvelles formations de courte durée conduisant à une attestation d'études professionnelles, et aux collèges d'intensifier l'offre de formation conduisant à une attestation d'études collégiales. Cette bonification viendra s'ajouter aux fonds régionaux mis à la disposition des 17 tables d'éducation régionales.**

## ENGAGEMENT N° 7

# ÉLEVER LA QUALITÉ DU FRANÇAIS

La langue française est le cœur de notre identité. Nos enfants doivent la maîtriser. C'est pourquoi nous avons augmenté le temps consacré à l'enseignement du français, le faisant passer de 150 à 200 heures par année pour les trois premières années du secondaire. C'est comme si nous avions ajouté une année de plus d'enseignement du français. Nous irons encore plus loin en mesurant de façon continue nos progrès et en travaillant à susciter un engouement pour la qualité du français.

**Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, accentuera l'importance accordée à la langue française à l'école autant que dans l'espace public.**

- a) **Un examen du ministère en français à la fin de chaque cycle du primaire et du secondaire.** Afin de mieux mesurer le degré de maîtrise du français et d'adapter la formation en conséquence, nous instituerons un examen du ministère de l'Éducation au terme de chaque cycle du primaire, c'est-à-dire en 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, et de chaque cycle du secondaire, secondaire II et secondaire V. Tous les élèves de toutes les écoles subiront ces examens.
- b) **Promouvoir la lecture à l'école.** Nous adopterons un nouveau plan de promotion de la lecture à l'école. Alors que le plan précédent mettait l'accent sur le renouvellement des livres des bibliothèques scolaires, le nouveau plan sera axé sur le plaisir de lire. Il prévoira notamment l'embauche de bibliothécaires et de personnel ayant des compétences dans l'animation et la gestion de bibliothèques scolaires.
- c) **Un concours national d'épellation.** Nous créerons un concours national d'épellation, semblable au *National Spelling Bee* aux États-Unis. Les élèves de toutes les écoles, à partir de la 4<sup>e</sup> année du primaire jusqu'à la fin du secondaire, seront invités à participer aux épreuves aux niveaux local, régional et national.
- d) **Une campagne sur la qualité du français.** Le gouvernement lancera une campagne de promotion de la qualité de la langue française. Elle visera tous les Québécois en faisant de la qualité du français parlé et écrit un élément de fierté. Elle visera les communautés culturelles et les nouveaux arrivants en leur faisant valoir la nécessité de la maîtrise du français pour assurer leur intégration économique et sociale.

## ENGAGEMENT N° 8

# MAÎTRISER L'ANGLAIS À LA FIN DU SECONDAIRE

Dans le monde d'aujourd'hui, la maîtrise des langues secondes est une porte ouverte sur la réussite. Nous devons fournir à nos jeunes une éducation qui leur permette de communiquer avec nos voisins et avec le monde. La maîtrise de l'anglais n'est plus une option, c'est une nécessité. Nous donnerons à nos jeunes la capacité de maîtriser l'anglais au terme de leur secondaire.

**Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, afin de permettre une bonne maîtrise de l'anglais, favorisera chez les jeunes de niveau secondaire IV et V des séjours d'immersion en anglais d'une durée d'un mois.**

La mise en place de ces séjours d'immersion reposera sur des ententes de réciprocité. Ainsi, le séjour d'immersion en anglais des jeunes Québécois coïnciderait avec un séjour d'immersion en français pour des jeunes du Canada anglais. Cette initiative pourrait être parrainée par le Conseil de la fédération. L'adhésion des élèves serait volontaire.

## ENGAGEMENT N° 9

# FACILITER LE « RACCROCHAGE » ET L'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

L'accès aux études supérieures est un élément stratégique de première importance. Cela inclut l'accès aux études collégiales. Chaque année au Québec, des milliers d'élèves ayant poursuivi leurs études jusqu'à la fin du secondaire V renoncent à s'inscrire au cégep parce que quelques cours leur manquent pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

L'application des règles réduit les perspectives d'avenir de ces jeunes et prive le Québec de diplômés post-secondaires potentiels dont il a besoin.

**Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, facilitera l'accès au cégep et encouragera la poursuite des études.**

- a) Nous permettrons aux cégeps d'admettre « sous conditions » des élèves du secondaire à qui il manque jusqu'à deux cours (6 unités). Ces élèves pourront entreprendre leurs études collégiales tout en complétant leurs cours de niveau secondaire.
- b) Nous permettrons l'admission au cégep à des adultes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires, mais dont la formation acquise et les expériences de travail pourraient être jugées suffisantes à l'intégration d'un programme d'études.

## ENGAGEMENT N° 10

# FAIRE DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE UNE PRIORITÉ COLLECTIVE

C'est en ouvrant toutes grandes les portes de l'éducation que nous sommes devenus une société moderne. En cette ère de concurrence internationale et alors que le vieillissement de la population fait pression sur notre potentiel de croissance, l'éducation apparaît toujours comme la clé de notre réussite et de notre progrès. L'élévation de notre connaissance nous permettra d'améliorer la performance de notre économie, d'investir de nouveaux créneaux de développement et d'élever notre niveau de vie. Mais surtout, la connaissance forme des citoyens éclairés, qui enrichissent le Québec en élargissant nos horizons.

Déjà beaucoup a été fait. Alors que les cégeps et universités ont été littéralement étranglés par les compressions qui ont caractérisé la période du gouvernement péquiste, nous avons renversé la vapeur en couvrant la croissance des coûts de système depuis 2003 et en ajoutant 320 millions de dollars sur trois ans.

**Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, fera de l'éducation supérieure une priorité collective. Avec les partenaires de l'éducation supérieure, nous poursuivrons le dialogue sur les meilleurs moyens de faire en sorte que nos institutions se mesurent avantageusement aux meilleures du monde. Cet enjeu nécessitera la contribution de tous, c'est-à-dire des gouvernements, des entreprises et des étudiants. Ainsi :**

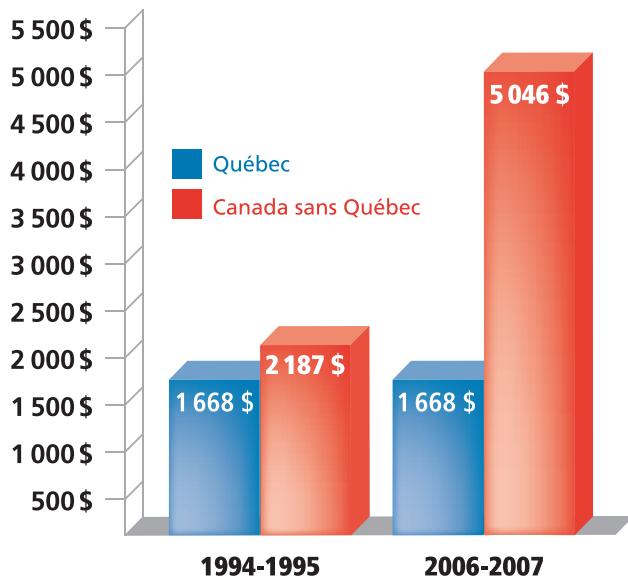
- a) **Nous poursuivrons le réinvestissement dans les universités et les cégeps** avec l'objectif que nos institutions d'enseignement supérieur soient dans le peloton de tête des collèges et universités du Canada. À cette fin, un gouvernement du Parti libéral du Québec ajoutera, d'ici 2012, un milliard de dollars dans ces réseaux en sus des transferts fédéraux.
- b) **Nous réinvestirons les fonds fédéraux dans les cégeps et les universités.** À l'heure actuelle, les transferts fédéraux aux fins du financement de l'enseignement postsecondaire sont inférieurs à leur niveau de 1994-1995. Cette situation devra être réglée à la satisfaction du Québec. Nous prenons l'engagement d'allouer directement au financement des cégeps et des universités les sommes issues d'un redressement éventuel des transferts fédéraux pour l'enseignement postsecondaire.
- c) **Nous ajusterons les droits de scolarité dans le réseau universitaire,** à chaque année pendant la période 2007-2012, en les élevant, par crédit, d'un montant qui équivaut à 50 \$ par session pour 15 crédits (100 \$ pour deux sessions de 15 crédits). Le gel des droits de scolarité en vigueur depuis 14 ans est devenu intenable. Il nuit au recrutement et à la rétention des meilleurs professeurs et chercheurs, et handicape le développement concurrentiel des infrastructures de recherche. Cette situation ne sert ni les étudiants, ni les institutions, ni le Québec. Avec cet ajustement modéré, les droits de scolarité dans les universités québécoises, qui sont actuellement à 33 % de la moyenne canadienne (1 668 \$ par année au Québec, 5 046 \$ dans le reste du Canada) demeureront, et de loin, les moins chers du continent.
- d) **Nous bonifierons le programme de prêts et bourses, déjà le plus généreux en Amérique du Nord,** avec l'objectif qu'aucun étudiant ne devra interrompre ses études pour des raisons financières. Ainsi, les dépenses admissibles au programme de prêts et bourses seront ajustées en concordance avec les frais de scolarité.
- e) **Nous encadrerons et limiterons les frais afférents, accessoires et technologiques,** après discussion avec les associations étudiantes et les institutions.
- f) **Nous encouragerons les entreprises à soutenir les fondations universitaires,** puisqu'elles sont parmi les premières bénéficiaires du savoir des diplômés.

## ENGAGEMENT N° 11

### STIMULER L'ÉPARGNE-ÉTUDES

Nous encouragerons les parents à épargner pour les études de leurs enfants. Ainsi, un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, mettra en place un nouvel incitatif à l'épargne-études. **Le gouvernement contribuera jusqu'à hauteur de 10 % du premier 2 000 \$ souscrit chaque année à un régime enregistré d'épargne-études.**

#### ÉVOLUTION DES DROITS DE SCOLARITÉ UNIVERSITAIRES



**EN AGISSANT AINSI, NOUS ALLONS METTRE EN VALEUR LE TALENT D'UNE JEUNESSE MIEUX FORMÉE ET MIEUX OUTILLÉE POUR LE MONDE DE DEMAIN.**



### 3. AIDE À LA FAMILLE

Parce que faciliter la vie des familles, c'est s'assurer de bâtir un Québec à dimension humaine

### 3. AIDE À LA FAMILLE

Assurer de bâtir un Québec à dimension humaine

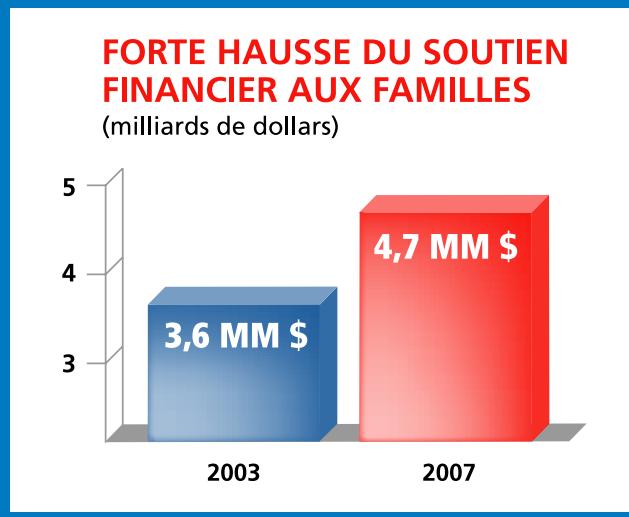
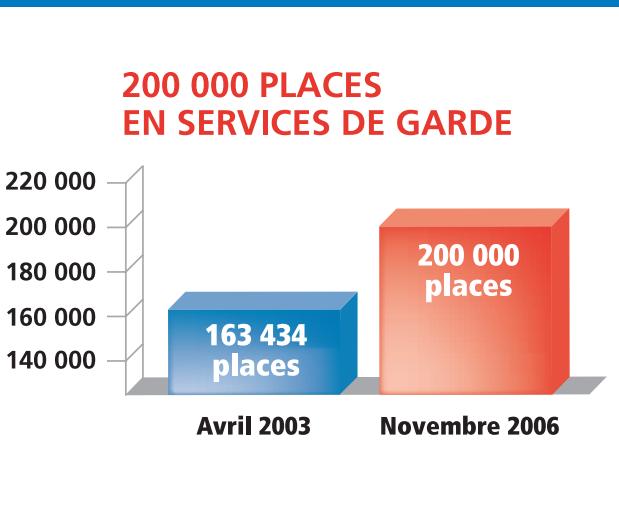
**Objectif 2007-2012 : Faire du Québec l'endroit en Amérique du Nord le plus ouvert à la famille, de la naissance à la vieillesse, au sein de communautés plus solidaires et plus sécuritaires.**

**État des lieux, sous le PQ, en 2003 :** Le réseau des services de garde était sous-financé et répondait mal aux besoins des parents en raison du manque de places et de l'absence de flexibilité dans les services. Par son incapacité à s'entendre avec le gouvernement fédéral, le gouvernement du Parti québécois a été incapable de mettre en place un régime de congés parentaux répondant aux besoins des parents.

**Bilan sommaire 2003-2007 :** Nous avons développé l'aide à la famille en considérant la famille dans sa globalité, en venant en aide autant aux parents de jeunes enfants qu'aux parents d'adolescents ou aux Québécois qui veulent héberger un parent âgé. Nous avons adopté une fiscalité favorable aux familles.

## NOUS AVONS DÉVELOPPÉ L'AIDE À LA FAMILLE

- Nous avons ajouté plus de 35 000 places en services de garde pour atteindre l'objectif de 200 000 places à contribution réduite.
- Nous avons instauré le crédit d'impôt remboursable «Soutien aux enfants» qui procure une aide financière directe de 2 MM \$ à plus de 856 000 familles.
- Nous avons mis en place les congés parentaux les plus généreux en Amérique du Nord (le Régime québécois d'assurance parentale).
- Nous avons éliminé la taxe de vente du Québec (TVQ) sur les couches et les produits d'allaitement.
- Nous avons créé une aide spéciale de 132 M\$ pour les familles vivant avec un enfant handicapé; 30 000 familles en bénéficient.
- Depuis 2003, le soutien financier à la famille a augmenté de 30 %.
- En 2006, le montant total de l'aide publique à la famille totalisait 4,7 MM \$, deux fois plus qu'en Ontario.
- Nous avons introduit le fractionnement du revenu des retraités, entraînant une baisse d'impôt de 106 M\$ qui profite à 370 000 couples aînés.
- Nous avons bonifié de 74 M \$ le crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée. Une mesure dont bénéficient 180 000 personnes.



La famille est le ciment de la vie en société. Elle est notre première appartenance individuelle et notre port d'attache permanent. Pour que la famille puisse pleinement jouer ce rôle unificateur et émancipateur, l'aide à la famille doit s'appuyer sur une lutte déterminée contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le gouvernement a rempli ses obligations en ce domaine.

## UNE LUTTE DÉTERMINÉE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

- Adoption en 2004 d'un plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de 2,5 MM \$ sur 5 ans.
- Soutien aux travailleurs à faible revenu avec la « Prime au travail » qui bénéficie à 543 000 ménages dont 240 000 familles avec enfants.
- Indexation annuelle du salaire minimum qui passera à 8,00 \$ l'heure à partir de mai 2007.
- Investissement de plus de 619 M \$ pour la création de 20 000 logements abordables.
- Gratuité des médicaments pour les personnes âgées les plus démunies, et rétablissement de la gratuité pour toutes les personnes assistées sociales.
- Mise sur pied du programme PRIIME, qui encourage les employeurs à offrir un premier emploi, dans leur domaine de compétence, à des immigrants et à des personnes des minorités visibles.

## ENGAGEMENTS DU DEUXIÈME MANDAT

Dans notre deuxième mandat, nous allons poursuivre et intensifier l'aide à la famille. Les mesures que nous avons mises en place, tout spécialement le nouveau Régime québécois d'assurance parentale et le Soutien aux enfants, ont créé un environnement favorable à la hausse du nombre des naissances. En 2006, 82 500 bébés sont nés au Québec, une augmentation de 8 % par rapport à 2005. Nos engagements ont pour but que cette augmentation de la natalité devienne une tendance durable.

Nous porterons également une attention particulière à nos aînés, autant à ceux qui sont actifs et en santé qu'à ceux qui sont en perte d'autonomie. Nous allons aussi continuer nos actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Nous prenons **trois engagements** sur ces thèmes.

### ENGAGEMENT N° 12 **MIEUX SOUTENIR LES PARENTS**

Au cours de notre premier mandat, nous avons ajouté 35 000 nouvelles places en services de garde et amélioré la flexibilité des services pour mieux répondre aux besoins des parents, notamment à ceux qui ont des horaires atypiques. **Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec poursuivra le développement des places en services de garde rendu nécessaire par l'augmentation des naissances et continuera de faciliter la conciliation travail-famille.**

- a) **20 000 nouvelles places.** Nous ajouterons 20 000 places en services de garde sur la période 2007-2012, notamment en milieu de travail, afin d'offrir des solutions diversifiées aux besoins variés des parents.
- b) **Des haltes-garderies.** Afin d'améliorer l'offre de services aux parents et de mieux répondre aux divers besoins des familles d'aujourd'hui, nous assurerons un financement prévisible et stable aux haltes-garderies en milieu communautaire du Québec, permettant ainsi aux parents de faire garder un enfant pour quelques heures, au moment de leur choix.

## ENGAGEMENT N° 13

# MIEUX VALORISER LES AÎNÉS QUI VEULENT TRAVAILLER, MIEUX PROTÉGER LES AÎNÉS EN PERTE D'AUTONOMIE

Les aînés du Québec sont de plus en plus nombreux. Ils sont généralement actifs et en bonne santé. Leur contribution à la société québécoise, par le travail à temps partiel, le bénévolat ou le mentorat, est précieuse. D'autres vivent une perte d'autonomie et ont besoin de soins de qualité. **Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec valorisera la place des aînés dans notre société.**

- a) **Pouvoir être retraité et travailler sans pénalités.** Plusieurs aînés qui ont dépassé l'âge légal de la retraite désirent continuer à travailler. Actuellement, s'ils ont atteint le niveau maximal de prestation au régime des rentes, ils doivent continuer de contribuer sans pouvoir améliorer leurs prestations. S'ils bénéficient d'un régime complémentaire de retraite, ils ne peuvent à la fois continuer à travailler et bénéficier de leur pension. Après 69 ans, ils ne peuvent continuer à contribuer à leur REER et sont obligés d'en retirer des fonds. Nous ferons en sorte, en négociant le cas échéant avec le gouvernement fédéral, que les aînés qui veulent continuer à travailler, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, puissent continuer de bonifier leur régime de retraite.
- b) **Protéger le revenu disponible des aînés.** Les aînés qui sont à la retraite reçoivent un revenu fixe. L'indexation des tables d'impôt a contribué à protéger leur revenu disponible. Nous ferons un autre pas en portant de 1 000 \$ à 2 000 \$ la déduction fiscale pour revenu de retraite.
- c) **Un ministre des aînés.** Un ministre consacré aux aînés sera nommé et deviendra leur interlocuteur privilégié au sein du gouvernement. Il aura le mandat de favoriser la participation active des aînés et de s'assurer que leurs intérêts soient pris en compte dans l'ensemble des décisions gouvernementales. Il devra aussi s'assurer que le Québec protège les aînés vulnérables ou en perte d'autonomie.
- d) **Rehausser la qualité des services dans les milieux d'hébergement.** Notre gouvernement a mis en place un important programme de visites d'appreciation des CHSLD publics pour mesurer la qualité des services. Nous maintiendrons ces visites structurées et ajouterons des visites « surprise ». Nous rendrons public le résultat de chacune de ces visites. Nous mettrons en place un programme de certification obligatoire des résidences privées pour personnes âgées. À l'issue de notre deuxième mandat, l'ensemble des résidences auront dû satisfaire aux exigences de cette certification pour continuer leurs opérations.
- e) **Accroître les soins à domicile pour les aînés en perte d'autonomie.** Tout au long de notre mandat nous avons développé l'aide à domicile. Le nombre de personnes qui bénéficient d'une aide à domicile a ainsi augmenté de 14 %, passant de 136 000 en 2002-2003 à plus de 155 000 en 2005-2006. Cette tendance va se poursuivre. Ainsi, dans un deuxième mandat, nous allons :
  - Bonifier à nouveau le crédit d'impôt pour l'hébergement d'un parent âgé.
  - Offrir davantage de répit pour les aidants naturels.
  - Dispenser plus d'heures de soins à un plus grand nombre d'aînés à domicile.

## ENGAGEMENT N° 14

# ACCENTUER LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Dans notre premier mandat, nous avons concentré nos efforts de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale à l'amélioration du revenu disponible des familles avec enfants les plus démunies du Québec et à l'intégration en emploi des personnes assistées sociales aptes au travail.

Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec accentuera sa lutte déterminée contre la pauvreté et l'exclusion sociale en agissant en partenariat avec les organismes communautaires familles (OCF) et des organismes communautaires du milieu de la santé et de l'éducation pour améliorer le soutien et l'accompagnement de trois groupes cibles :

- Les enfants en situation de pauvreté, afin qu'ils réussissent mieux à l'école.
- Les jeunes adultes démunis, afin qu'ils intègrent un emploi.
- Les parents en difficulté, afin qu'ils retrouvent leur confiance, pour le plus grand bénéfice de leurs enfants.

Également, au cours de notre second mandat, nous allons porter une attention particulière aux personnes seules de plus de 45 ans. Certaines glissent dans un isolement qui compromet leur capacité de réintégrer la vie active. Nous développerons des mécanismes d'accompagnement, notamment une bonification de la prime au travail, pour les aider à se remettre en mouvement.

## AVEC CES MESURES, NOUS CONTINUERONS DE BÂTIR UN QUÉBEC POUR TOUS, CENTRÉ SUR LA FAMILLE, DE LA NAISSANCE À LA VIEILLESSE.



## 4. CRÉATION DE RICHESSE

Une économie créatrice de richesse pour tous

## 4. CRÉATION DE RICHESSE

### Une économie créatrice de richesse pour tous

**Objectif 2007-2012 : Tirer profit de notre atout stratégique qu'est l'énergie et stimuler l'innovation, l'investissement et la formation de la main-d'œuvre pour créer plus de richesse au bénéfice de tous les Québécois, dans une perspective de développement durable.**

**État des lieux, sous le PQ, en 2003 :** Malgré un contexte économique favorable, le Québec tirait mal son épingle du jeu. Le chômage était élevé, autour de 9%. Les programmes d'aide aux entreprises étaient trop nombreux, trop coûteux et peu efficaces. Le développement énergétique, pourtant un des atouts stratégiques du Québec, était au point mort. Le gouvernement du Parti québécois, en cherchant à se substituer à l'entreprise privée, a entraîné des pertes coûteuses. À elles seules, les pertes de la SGF et de la Gaspésia ont atteint le milliard de dollars.

**Bilan sommaire 2003-2007 :** En succédant à un gouvernement qui jouait les apprentis sorciers, nous nous sommes employés à remettre les choses en ordre : ce sont les entreprises, qu'elles soient privées ou publiques, qui créent la richesse et les emplois. Le rôle du gouvernement consiste à créer un contexte propice à leur croissance.

C'est ainsi que nous avons aidé nos entreprises à composer avec un contexte caractérisé par la montée du dollar canadien et du prix des carburants, par l'intensification de la concurrence asiatique et par un ralentissement de l'économie américaine.

Pour ce faire, nous avons d'abord donné de l'oxygène à nos entreprises, notamment en réduisant le taux d'imposition des PME et en facilitant le recours à la sous-traitance.

## DE L'OXYGÈNE À NOS ENTREPRISES

- Nous avons abaissé le taux d'imposition des PME à 8%.
- Nous avons réduit la taxe sur le capital pour toutes les entreprises. Aujourd'hui, 75% des PME en sont exemptées.
- Nous avons libéré une bonne partie des PME de la taxe du 1% sur la masse salariale.
- Nous avons facilité la sous-traitance dont dépendent beaucoup de PME.
- Nous avons simplifié les programmes d'aide gouvernementale qui sont passés de 162 à 10.

Ensuite, pour stimuler notre activité économique, nous avons réalisé des investissements stratégiques notamment dans les infrastructures, et autorisé des projets de développement porteurs de vision et de progrès comme les nouveaux centres hospitaliers universitaires à Montréal ou le projet de développement récréo-touristique de Petite-Rivière-Saint-François dans la grande région de la Capitale-Nationale.

Nous avons renouvelé le mandat de nos leviers de développement économique comme la SGF, qui a renoué avec la rentabilité, et Investissement Québec, pour que leur action contribue au renforcement économique de toutes nos régions. Nous nous sommes donné une nouvelle manière de développer le Québec en lançant les premiers partenariats public-privé.

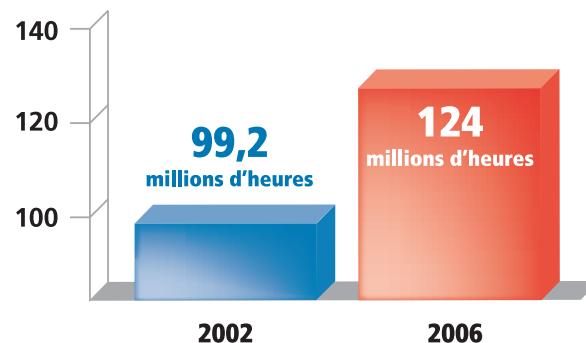
# DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES QUI ONT EU UN EFFET D'ENTRAÎNEMENT

- Appui à des projets majeurs de développement économique dont : Bell Helicopter à Mirabel, Ubisoft à Montréal, Pratt & Whitney à Longueuil, Alcan au Saguenay-Lac-St-Jean, Goldex en Abitibi-Témiscamingue, Bombardier Produits récréatifs à Valcourt, le Massif de Petite-Rivière-St-François, etc.
- Investissements sans précédent dans les infrastructures publiques :
  - augmentation de 70 % entre 2003 et 2007 des investissements pour l'entretien des bâtiments publics tels les hôpitaux et les écoles;
  - investissements de 4,4 MM \$ dans les infrastructures routières.
- Reconfiguration de l'industrie du capital de risque :
  - mise en place des fonds d'investissement régionaux FIER (40 fonds accrédités en février 2007 pour une capitalisation de 316 M \$);
  - création de 7 fonds spécialisés en haute technologie et sciences de la vie;
  - installation au Québec de 8 nouveaux fonds étrangers de capital de risque.
- Le Québec a terminé l'année 2006 avec une croissance de 9 % de ses investissements en capital de risque, par rapport à 2005, pendant que l'Ontario enregistrait une baisse de 9 %.

Nous avons relancé le développement énergétique en propulsant le Québec à l'avant-plan nord-américain de l'énergie éolienne, tout en réaffirmant le choix de l'hydroélectricité comme filière privilégiée; nous avons lancé les travaux sur la Péribonka et autorisé les projets Chute-Allard, Rapide-des-Cœurs, Eastmain-1-A dérivation Rupert. Nous avons remis l'énergie au centre de notre vision d'avenir avec une Stratégie de développement énergétique annonçant des investissements de 31 MM \$ sur 10 ans. Nous avons préparé l'avenir avec une Stratégie de la recherche et de l'innovation toute orientée vers la valorisation de la recherche, c'est-à-dire vers la transformation en emplois et en entreprises des découvertes de nos chercheurs.

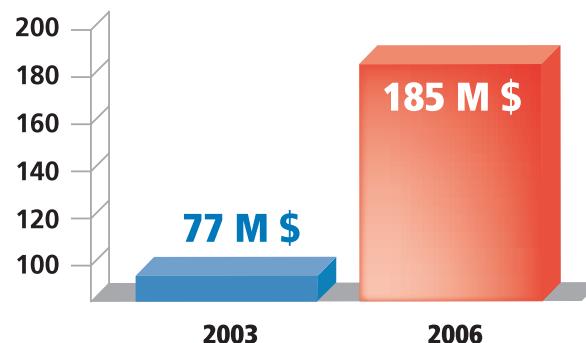
## HEURES TRAVAILLÉES DANS LA CONSTRUCTION

(125,7 en 2005, un sommet depuis 1977)



## INVESTISSEMENTS PRIVÉS EN CAPITAL DE RISQUE

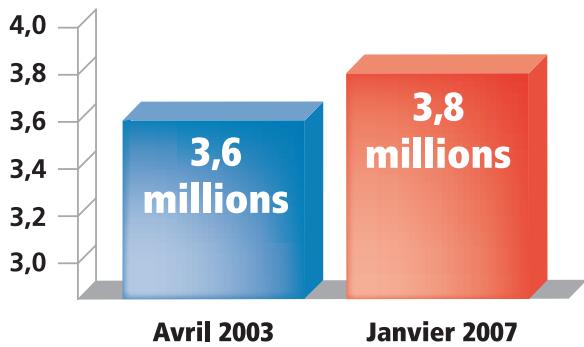
(fonds américains et étrangers, un sommet depuis 2000)



Source : Réseau Capital

Le gouvernement a bien fait les choses, puisque dans un contexte économique qui s'est complexifié, le taux de chômage, sous les 8 %, est à son plus bas niveau depuis plus de 30 ans; il n'y a jamais eu autant de Québécois au travail; le nombre de personnes assistées sociales a diminué de 10 % et la pauvreté a reculé.

### NOMBRE RECORD DE PERSONNES AU TRAVAIL



## LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE

- 31 MM \$ d'investissement sur une période de 10 ans.
- 25 MM \$ dans l'hydroélectricité;
- plus de 6 MM \$ dans l'énergie éolienne.
- Plus de 70 000 emplois directs.
- Un accent prononcé sur l'efficacité énergétique.
- Un enrichissement du Québec sous trois aspects :
  - des retombées sous forme de contrats pour des centaines d'entreprises de toutes les régions du Québec;
  - des revenus accrus tirés de l'exportation d'électricité pour développer les services et alléger notre dette;
  - une énergie abondante et à prix concurrentiel pour soutenir notre propre croissance et attirer des investissements et des projets de développement comme l'Alcan au Saguenay-Lac-St-Jean.

## LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

- Porter l'effort québécois en R et D à 3 % du PIB d'ici 2010.
- Faire passer la part des entreprises dans le financement de la R et D québécoise de 60 % à 66 %.
- 400 M \$ pour le renforcement de la recherche publique.
- 420 M \$ pour développer les infrastructures de recherche.
- 80 M \$ en appui à la recherche en entreprise.
- Des secteurs ciblés: nanotechnologies, génomique, optique photonique, matériaux de pointe, TIC, énergie.
- De l'innovation en région:
  - Les PME en région auront des ressources pour embaucher des diplômés de haut niveau qui pourront mettre en œuvre des projets d'innovation.
  - Les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) situés en région auront des budgets pour attirer et retenir des chercheurs.
- 900 bourses d'excellence de plus pour les jeunes chercheurs.
- La moitié des investissements servira à commercialiser les découvertes québécoises.

## ENGAGEMENTS DU DEUXIÈME MANDAT

L'accélération de la création de richesse est essentielle au maintien de notre niveau de vie dans un contexte où la concurrence internationale est toujours plus vive et que le vieillissement de notre population se manifestera, dès 2012, par une diminution du nombre de travailleurs.

Au cours de notre deuxième mandat, nous miserons sur l'innovation, notre énergie, la stimulation de l'investissement, la formation de la main-d'œuvre, l'atteinte de nouveaux marchés et une fiscalité toujours plus concurrentielle avec l'objectif que notre croissance économique nous place dans le peloton de tête des provinces canadiennes.

Nous prenons **six engagements** à cet effet.

### ENGAGEMENT N° 15

### S'ENRICHIR EN DÉVELOPPANT ET EN EXPORTANT NOTRE ÉNERGIE PROPRE

L'énergie a été l'un des plus puissants symboles de l'accession du Québec à la modernité. Nous en ferons un de nos plus puissants ancrages dans l'ère du développement durable.

**Dans la foulée de la Stratégie de développement énergétique, un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, fera de l'exportation d'énergie propre l'un des grands leviers d'enrichissement du Québec, dans une perspective continentale de développement durable. Il le fera en collaboration avec les communautés autochtones et locales.**

Alors que l'Alberta s'enrichit avec son pétrole, le Québec devrait être fier de vendre à ses voisins son énergie verte : l'hydroélectricité. Le Québec pourrait ainsi mieux faire face à ses défis financiers tout en diminuant l'utilisation des énergies polluantes chez ses voisins. Afin de tirer le maximum de profit de l'exportation d'énergie, nous devrons ériger de nouvelles lignes de transport vers les marchés d'exportation.

Par ailleurs, comme il est dit dans la Stratégie, les grands consommateurs industriels d'énergie devront avoir des projets structurants et créateurs de richesse par leurs retombées économiques pour bénéficier du tarif grande puissance (tarif L).

## ENGAGEMENT N° 16

### S'ENRICHIR EN INNOVANT

Afin de relever le défi de la concurrence internationale, élever le niveau de vie des Québécois, affirmer la place du Québec dans la nouvelle économie et accélérer la création de richesse, un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, stimulera l'innovation sous toutes ses formes et dans toutes les régions afin que les investissements en recherche et développement atteignent 3 % du PIB d'ici 2010, élevant ainsi l'économie québécoise parmi les plus innovantes du monde.

Cet objectif est inscrit dans la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation qui prévoit des investissements de 888 millions de dollars sur 3 ans. Cette stratégie a été unanimement saluée par les milieux des affaires et de la recherche.

Ce virage innovation sera notamment alimenté par la réalisation des nouveaux centres hospitaliers universitaires à Montréal, constituant le plus important projet de développement en santé au Canada, et par la mise en œuvre de la nouvelle politique du médicament qui donneront une impulsion nouvelle à tout le domaine des sciences de la vie fortement représenté dans notre métropole et notre capitale nationale.

**D'autre part, un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, portera de 31 à 45 le nombre de centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).** Les CCTT sont devenus un point de rencontre stratégique entre les entreprises québécoises et les cégeps, et un atout important en faveur de l'innovation et de la diversification des économies régionales. C'est pourquoi nous avons créé 3 nouveaux CCTT. Nous allons poursuivre sur cette voie.

## ENGAGEMENT N° 17

# S'ENRICHIR EN STIMULANT LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS CRÉATEURS DE RICHESSE ET D'EMPLOIS

L'établissement d'une fiscalité concurrentielle est un élément déterminant de la capacité du Québec à faire face aux économies émergentes, à réaliser des projets de croissance et à attirer des investissements étrangers. Notre gouvernement a agi en ce sens en dispensant 75 % des PME de la taxe sur le capital et en instaurant un crédit de taxe sur le capital sur tout projet de modernisation et d'amélioration de la productivité.

Ces actions ont donné des résultats. Contrairement à l'idée reçue, les investissements non résidentiels privés sont en progression au Québec. Selon les dernières données de Statistique Canada, leur croissance prévue se situe à 6,8 % au Québec en 2007, comparativement à 2,8 % en Ontario et à 2,1 % dans l'ensemble du Canada. Les investissements des entreprises privées croissent trois fois plus rapidement au Québec qu'au Canada dans son ensemble.

**Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, accélérera son plan d'élimination de la taxe sur le capital et doublera les incitatifs à l'investissement dans la modernisation et l'amélioration de la productivité des entreprises. Ainsi :**

- a) Toutes les PME seront exemptées de la taxe sur le capital.
- b) Pour les grandes entreprises, nous avons adopté un plan de réduction de la taxe sur le capital qui prévoit sa réduction de moitié d'ici 2009. Nous irons plus loin. Nous présenterons au cours de notre deuxième mandat un plan menant à l'élimination complète de la taxe sur le capital. Nous accorderons la priorité aux entreprises manufacturières, plus sensibles à la concurrence des pays émergents et à l'appréciation rapide du dollar canadien.
- c) Dans l'intervalle, et pour toutes les entreprises, nous porterons de 5 % à 10 % le crédit de taxe sur le capital pour tout investissement dans la modernisation ou l'amélioration de la productivité des entreprises, faisant en sorte que les entreprises qui investissent au Québec seront d'ores et déjà exemptées de la taxe sur le capital.

## ENGAGEMENT N° 18

# S'ENRICHIR PAR LA FORMATION CONTINUE DE NOTRE MAIN-D'ŒUVRE

Dans une économie innovante, la formation continue de la main-d'œuvre est un élément incontournable de la réussite. Nous avons contribué à faire de cet enjeu une priorité des entreprises en instaurant de nouvelles passerelles entre les maisons d'enseignement et les entreprises, en développant les CCTT et en créant de nouveaux programmes de formation professionnelle et technique.

**Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec fera de la formation de la main-d'œuvre une partie intégrante de la réalité en entreprise et du développement économique des régions.**

- a) **Économiser de l'impôt en formant ses travailleurs.** Nous développerons des crédits d'impôt destinés à soutenir les entreprises qui feront de la formation sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de stages en milieu de travail, de mentorat ou d'alternance travail-études.
- b) **Transformer l'expérience en compétence.** Beaucoup de travailleurs acquièrent « sur le tas » une expertise de grande valeur. Nous permettrons que ces expertises soient reconnues comme des « compétences » pour que les travailleurs qui les détiennent puissent être admis dans des programmes de formation reconnus et poursuivre leur cheminement de carrière dans une entreprise innovante.
- c) **À chaque région sa formation.** Afin d'appuyer la diversification économique des régions et d'aider les régions à attirer des travailleurs, nous développerons avec les décideurs locaux des plans régionaux de formation professionnelle et technique à partir des besoins des entreprises. Ces plans devront accélérer l'intégration en emploi des personnes inactives.
- d) **Augmenter les ressources destinées à la formation.** Dans le cadre de la renégociation de l'entente Québec-Canada sur le développement du marché du travail, nous réclamerons que des fonds de la caisse de l'assurance-emploi, dont les surplus sont importants, puissent servir à la formation de clientèles cibles comme les jeunes, les nouveaux arrivants et les bénéficiaires de l'aide sociale.
- e) **Promouvoir l'entrepreneuriat.** Tout au long de notre premier mandat, nous avons fait la promotion de l'entrepreneuriat, notamment auprès des jeunes, dans le cadre du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et de la Stratégie d'action jeunesse. Nous intensifierons ces actions, en partenariat avec plusieurs groupes, dont la Fondation québécoise de l'entrepreneurship. Nous viserons à endiguer le problème de la relève dans les entreprises familiales et nous nous donnerons l'objectif que d'ici 2012, les jeunes Québécois soient aussi nombreux que les jeunes Canadiens à avoir pour projet d'avenir de fonder une entreprise.

## ENGAGEMENT N° 19

# S'ENRICHIR EN DÉVELOPPANT NOS INFRASTRUCTURES

Les infrastructures demeurent la colonne vertébrale de l'économie. Notre gouvernement a consenti des investissements records dans le développement et l'entretien des infrastructures publiques, qu'il s'agisse de routes, d'aqueducs, d'égouts ou de bâtiments de propriété publique tels les hôpitaux ou les écoles.

Au seul chapitre des routes, les investissements entre 2003-2004 et 2006-2007 ont été de 4,4 milliards de dollars. Pour les années 2007-2008 à 2010-2011, ils totaliseront 7,9 milliards de dollars répartis dans toutes les régions du Québec.

Notre gouvernement a aussi doté le Québec d'un moyen actuel de développer et d'entretenir nos infrastructures en mettant sur pied les premiers projets en partenariat public-privé au Québec et en créant une agence gouvernementale chargée de l'évaluation et de la gestion de ce type de contrats afin que l'expertise en ce domaine demeure au sein de l'État.

À ce jour, 6 projets en partenariat public-privé en sont à différents stades d'avancement dont 2 hôpitaux universitaires à Montréal, le pont de la 25, l'autoroute 30 et le réseau des haltes routières sur les grands axes routiers du Québec.

**Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, fera du développement des infrastructures un élément central de sa stratégie de création de richesse en recourant, lorsque ce sera à l'avantage des contribuables, à la formule de partenariats public-privé.**

## ENGAGEMENT N° 20

# S'ENRICHIR EN DÉVELOPPANT DE NOUVEAUX MARCHÉS

Les États-Unis représentent le principal partenaire commercial du Québec. Plus de 80 % de nos exportations internationales y trouvent preneurs. Tout en cultivant cette relation économique vitale, nous allons développer de nouveaux marchés au Canada et dans le monde.

**Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engage à :**

- a) **Promouvoir un accord de libre-échange transatlantique avec l'Europe.** L'Union européenne, aujourd'hui forte de 27 pays membres, a déjà conclu un accord de libre-échange avec le Mexique et le Chili, et est en négociation avec le Mercosur. Il s'avérerait avantageux pour le Québec de profiter de cette ouverture afin de diversifier ses marchés d'exportation et ses sources d'investissement. Pour des raisons linguistiques, historiques et géographiques, le Québec est le meilleur atout du Canada pour renforcer ses liens avec l'Europe. Pionnier de l'ALENA, le Parti libéral du Québec est le meilleur allié du gouvernement fédéral pour mener ce projet porteur à terme. **Ainsi, un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, travaillera avec le gouvernement du Canada afin de conclure un accord de libre-échange transatlantique avec l'Union européenne.**
- b) **Développer le marché canadien.** Par le biais du Conseil de la fédération, créé à l'initiative du Québec, des travaux ont été entrepris afin de renforcer l'union économique canadienne. Nous compléterons ces travaux. Sur le plan bilatéral, le Québec a conclu une entente sur la mobilité de la main-d'œuvre avec l'Ontario. **Au cours d'un deuxième mandat, nous continuerons à conclure des ententes qui rendront le marché canadien plus accessible aux entreprises de chez nous, en commençant par une entente sur la mobilité de la main-d'œuvre avec le Nouveau-Brunswick.**
- c) **Accroître nos relations commerciales avec les économies émergentes.** Le Québec a resserré ses relations avec le Mexique, accru les services offerts à ses bureaux de Beijing et Shanghai, et ouvrira de nouveaux bureaux du Québec en Inde (Mumbai) et au Brésil (São Paulo). **Ainsi, au cours d'un second mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec travaillera à accroître et à diversifier ses échanges avec ces nouvelles économies émergentes.**

## EN METTANT EN ŒUVRE CES MESURES, NOUS ALLONS CRÉER PLUS DE RICHESSE POUR LE PLUS GRAND BÉNÉFICE DE TOUS LES QUÉBÉCOIS.

# DES PROJETS STRUCTURANTS DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

## 01-Bas-Saint-Laurent

**Bombardier Transports** et la Société de transport de Montréal en négociation : 1,2 milliard \$ pour la fabrication des nouvelles voitures du métro de Montréal à La Pocatière.

## 02-Saguenay–Lac-Saint-Jean

Investissement de 2,1 milliards \$ d'**Alcan**, une retombée directe de la Stratégie énergétique du Québec.

## 03-Capitale-Nationale

Investissement de 110 millions \$ dans l'embellissement de la ville et la programmation des fêtes du **400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec**.

## 04-Mauricie

Investissement de 680 millions \$ pour les **centrales de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs**.

## 05-Estrie

Agrandissement et réaménagement de l'**Hôtel-Dieu du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke**, 112 millions \$.

## 06-Montréal

Le plus grand projet de développement de la santé au Canada : 3,6 milliards \$ pour la modernisation du **Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)**, du **Centre universitaire de Santé McGill (CUSM)** et de l'hôpital Sainte-Justine.

## 07-Outaouais

Prolongement de l'**autoroute 50**, un investissement de plus de 256 millions \$.

## 08-Abitibi-Témiscamingue

Mise sur pied du Centre de services à la clientèle du **Régime québécois d'assurance parentale** à Rouyn-Noranda.

## 09-Côte-Nord

Relance de la compagnie **Québec Cartier**: une contribution gouvernementale de 196 millions \$ dans un investissement total de 600 millions \$ permettant le maintien de 1 800 emplois.

## 10-Nord-du-Québec

Le projet de la décennie : près de 5 milliards \$ pour **Eastmain-1-A dérivation Rupert**.

## 11-Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Investissement à ce jour de 1,9 milliard \$ et création de plus de 500 emplois dans le domaine éolien.

## 12-Chaudières-Appalaches

Poursuite du prolongement de l'**autoroute 73** pour un investissement de plus de 76 millions \$ entre 2003 et 2007.

## 13-Laval

Parachèvement de l'**autoroute 25 en PPP**, un projet total de 400 millions \$.

## 14-Lanaudière

Investissement de 300 millions \$ pour la construction d'une ligne de **train de banlieue** entre Mascouche et Montréal.

## 15-Laurentides

Le **train de banlieue** de Saint-Jérôme, un investissement de 21,7 millions \$.

## 16-Montérégie

Le parachèvement de l'**autoroute 30**, des investissements depuis 2003 de 193 millions \$.

## 17-Centre-du-Québec

**Centre intégré de formation et d'innovation technologique (CIFIT)**, un investissement de 5,3 millions \$.

# 6 GRANDES POLITIQUES QUI FONT UNE DIFFÉRENCE POUR LES RÉGIONS

**1. La Stratégie énergétique du Québec :**

**31 MM \$ de 2006 à 2015**

**2. Le Plan d'action pour soutenir le secteur forestier :**

**1 MM \$ de 2006 à 2010**

**3. La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation :**

**888 M \$ de 2007 à 2010**

**4. Le Partenariat fiscal et financier avec les municipalités :**

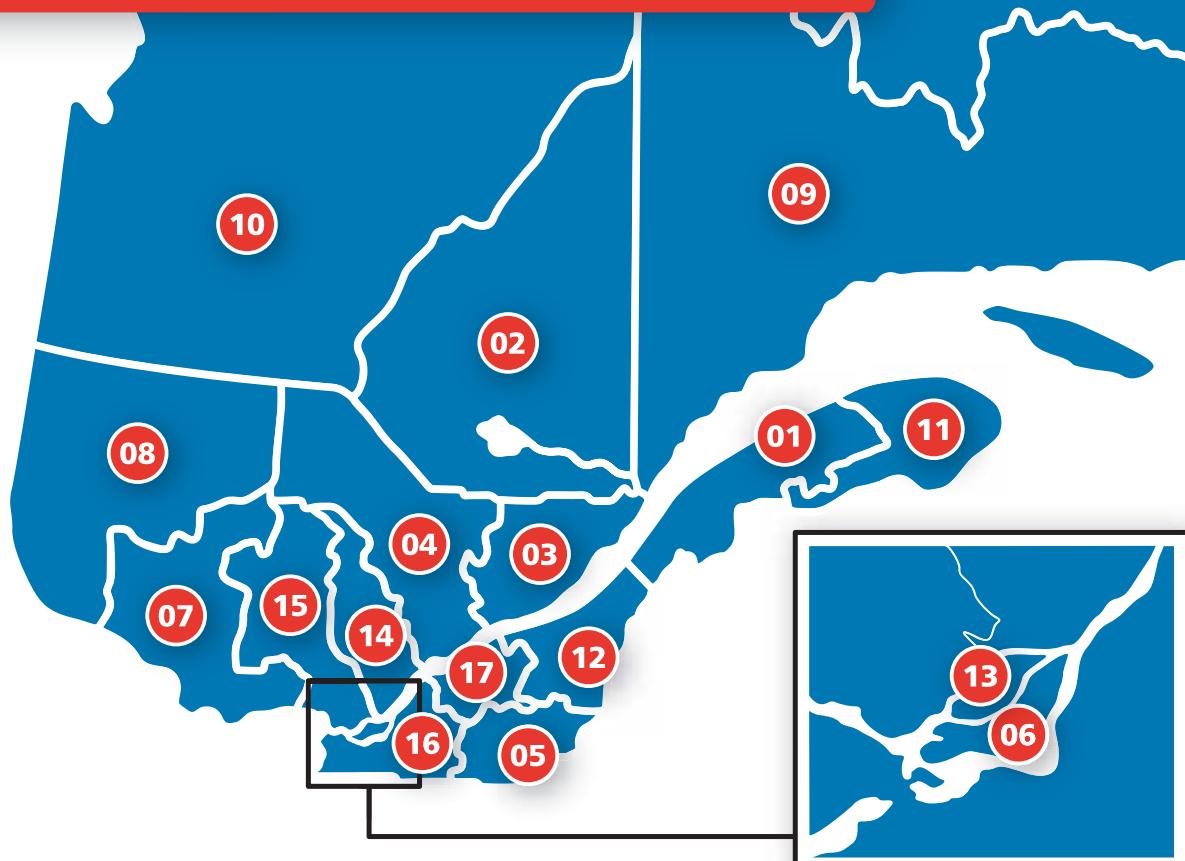
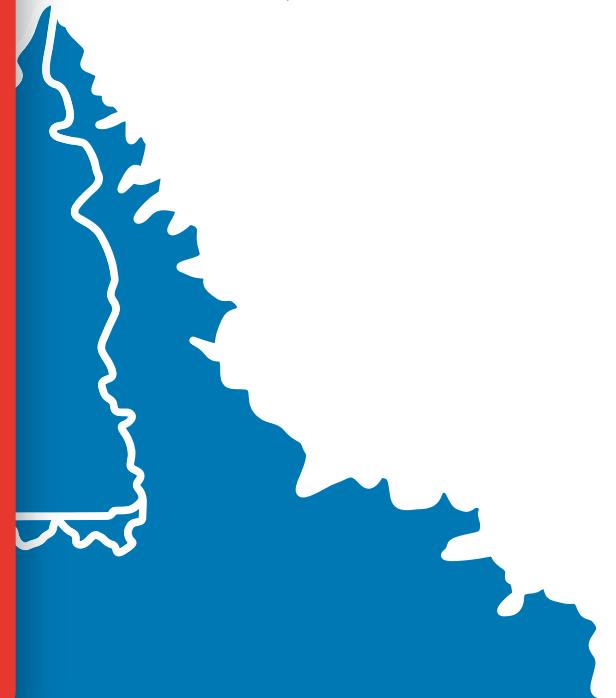
**3,8 MM \$ de 2007 à 2013**

**5. La Politique nationale de la ruralité :**

**280 M \$ de 2007 à 2014**

**6. La Stratégie de développement des régions :**

**825 M \$ de 2007 à 2012**





## 5. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Parce que nous n'avons qu'une seule planète

## 5. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Parce que nous n'avons qu'une seule planète

**Objectif 2007-2012: Faire du développement durable et de la protection de l'environnement une manière de vivre et de prospérer au Québec.**

**État des lieux, sous le PQ, en 2003:** L'environnement n'a jamais été une priorité pour le PQ. Il a gouverné à vue, sans vision d'ensemble. Il a stagné sur des questions importantes comme le développement durable, la qualité de l'air, la gestion des matières résiduelles et les changements climatiques. Même la Politique nationale de l'eau, pourtant annoncée en grande pompe, n'était pas accompagnée du financement nécessaire à sa mise en œuvre.

**Bilan sommaire 2003-2007:** Sous notre leadership, les enjeux environnementaux sont devenus une priorité engageant l'ensemble du gouvernement et faisant partie intégrante de notre vision d'avenir pour le Québec. Aucun gouvernement n'est allé aussi loin.

### NOTRE PLAN VERT: AUCUN GOUVERNEMENT N'EST ALLÉ AUSSI LOIN

- Nous avons adopté une Loi sur le développement durable qui engage tous les ministères et organismes du gouvernement.
- Nous avons adopté un Plan d'action sur les changements climatiques qui met à contribution toutes les industries, incluant les pétrolières, et cité par plusieurs groupes environnementaux comme le meilleur au Canada.
- Nous avons créé un Fonds vert pour financer des projets qui contribuent à la protection de l'environnement.
- Nous avons consacré l'engagement du Québec dans les énergies renouvelables en relançant le développement hydroélectrique et en propulsant le Québec parmi les principaux producteurs d'énergie éolienne en Amérique du Nord.
- Nous avons remis à l'avant-plan la notion d'efficacité énergétique.
- Nous avons adopté la première Politique québécoise sur le développement des transports collectifs.
- Nous avons instauré un crédit de TVQ de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule hybride à faible consommation d'essence (6 litres et moins au 100 km).
- Nous avons eu le courage d'intervenir pour protéger nos forêts.
- Nous avons resserré la réglementation sur les substances qui affaiblissent la couche d'ozone (SACO) et resserré les normes environnementales du transport lourd.
- Nous avons mis en place une redevance à l'enfouissement qui rapporte 50 M\$ par année aux municipalités qui peuvent ainsi financer la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles en vue d'atteindre un taux de 65 % de récupération, de recyclage et de valorisation dès 2008.

Nous nous situons aujourd’hui à l'avant-garde nord-américaine en matière de lutte contre les changements climatiques. Le Fonds vert permettra de financer des projets mis de l'avant par le gouvernement, les municipalités et les groupes écologistes, contribuant à une réduction de 10 millions de tonnes des émissions québécoises de gaz à effet de serre. Avec la participation du gouvernement fédéral, les émissions québécoises de GES seront réduites d'un autre 3,8 millions de tonnes, nous permettant ainsi d'atteindre la cible du protocole de Kyoto en 2012.

À elle seule, la mise en place d'une nouvelle réglementation sur le transport lourd a permis de réduire de 80 000 tonnes par année les émissions polluantes des camions, soit l'équivalent de ce qu'émettent 20 000 voitures. Preuve que nous pouvons changer les choses.

## ENGAGEMENTS DU DEUXIÈME MANDAT

La préoccupation grandissante des Québécois pour la question environnementale est un des changements récents les plus importants de notre société.

Toutefois, si nous adhérons à la cause environnementale, nous sommes encore tout à la fois parmi les plus grands consommateurs d'eau, les plus importants producteurs de déchets et les plus grands consommateurs d'énergie du monde. Nous allons nous donner le défi, au cours de notre deuxième mandat, de faire le passage entre la préoccupation environnementale et la culture environnementale. Nous allons évoluer des grands principes vers les petits gestes. En matière de protection de l'environnement, chaque citoyen fait partie de la solution et la multiplication des gestes simples est aussi essentielle qu'une action gouvernementale déterminée.

Nous prenons **quatre engagements** à cet effet.

## ENGAGEMENT N° 21

# LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les Québécois sont les plus préoccupés de tous les Canadiens par les changements climatiques avec un taux de conscientisation de 91 % selon une étude publiée en 2006. La formidable mission québécoise du SEDNA IV en Antarctique a contribué à cet état d'alerte de même que le caractère de plus en plus tangible des changements climatiques. **Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, fera de la lutte contre les changements climatiques une priorité.**

- a) **Atteindre les cibles du protocole de Kyoto.** Par la mise en œuvre de notre stratégie contre les changements climatiques qui associe le gouvernement, les entreprises et les citoyens, le Québec réduira de 6 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990 d'ici 2012.
- b) **Augmenter de 8 % l'achalandage des transports en commun.** Cet objectif sera notamment atteint par la réalisation du Train de l'est, entre Montréal et sa couronne Nord, et le versement de 650 millions de dollars en 5 ans aux 9 sociétés de transport du Québec et aux conférences régionales des élus afin de développer les transports publics en milieu urbain comme en milieu rural.
- c) **Doubler le crédit d'impôt pour véhicules hybrides.** Dans notre premier mandat, nous avons introduit un crédit de TVQ de 1 000 \$ applicable à l'achat d'un véhicule hybride à faible consommation d'essence (moins de 6 litres / 100 km). Nous doublerons ce crédit de taxe.
- d) **Militer pour une bourse du carbone.** Nous ferons campagne pour l'établissement au Canada d'un marché du carbone. Par ce mécanisme prévu au protocole de Kyoto, les entreprises qui ne réussissent pas à atteindre leurs cibles doivent acheter des droits pour émettre du CO<sub>2</sub>. À l'opposé, celles qui dépassent leurs cibles peuvent vendre leurs crédits sur le marché du carbone, qui devient ainsi un incitatif financier à réduire les émissions polluantes. Le préalable à l'instauration d'un tel marché est l'établissement par le gouvernement fédéral de cibles fermes de réduction des GES.
- e) **Préparer l'après-Kyoto.** Nous allons lancer dès 2008 une consultation afin de préparer l'après-Kyoto et faire en sorte que le Québec demeure à l'avant-plan nord-américain des sociétés les plus résolument engagées dans la lutte contre les changements climatiques. Nous travaillerons aussi avec nos voisins canadiens et américains afin de coordonner nos efforts à l'échelle nord-américaine pour cette nouvelle étape.

## ENGAGEMENT N° 22

# AUGMENTER LE RECYCLAGE ET LE COMPOSTAGE PARTOUT AU QUÉBEC ET UTILISER L'EAU DE MANIÈRE RESPONSABLE

Les cueillettes sélectives sont en place dans la grande majorité des municipalités du Québec depuis plusieurs années. Néanmoins, encore trop de papier et de rebuts pouvant être valorisés ou recyclés sont enfouis. Parallèlement, les Québécois sont parmi les plus grands utilisateurs d'eau potable de la planète. Cette utilisation de l'eau entraîne des coûts pour les citoyens, les municipalités et les entreprises, et est contraire à l'esprit du développement durable.

**Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, encouragera les citoyens, les entreprises et les municipalités à s'engager davantage dans la protection de l'environnement en changeant leurs habitudes de vie.**

- a) **Recycler, composter, récupérer.** En collaboration avec les municipalités du Québec, nous élaborerons un cadre d'intervention pour diminuer la quantité d'ordures destinées à l'enfouissement. Ce cadre d'intervention proposera des mesures convenant à chaque milieu pour favoriser le compostage des rebuts organiques et le recyclage de tous les rebuts pouvant être valorisés. Notre objectif est de porter de 65 % en 2008 à 70 % en 2012, le taux de récupération, de recyclage ou de valorisation d'un sac à ordures. Nous allons notamment faire en sorte qu'il y ait des contenants de recyclage dans les lieux publics où on trouve des poubelles, notamment dans les parcs et les centres commerciaux. Nous mettrons également en place un système de récupération des rebuts électroniques tels les ordinateurs et téléphones cellulaires. Ces rebuts contiennent des contaminants dommageables pour l'environnement ainsi que des métaux et autres substances qui peuvent être valorisés.
- b) **Lutter contre le gaspillage d'eau.** Nous encouragerons les municipalités à adopter des pratiques qui favoriseront une meilleure utilisation de l'eau, tant par les résidences que par les entreprises. Ainsi, l'aide gouvernementale pour la réfection ou la construction d'infrastructure d'eau s'adressera en priorité aux municipalités qui prendront ce virage et proposeront des projets allant en ce sens.
- c) **S'attaquer au suremballage.** Nous réunirons des représentants de divers secteurs de l'industrie, du commerce de détail et des groupes environnementaux afin d'élaborer un plan pour lutter contre le suremballage des produits, que ce soit dans les marchés d'alimentation ou d'autres domaines du commerce de détail. La popularité des sacs réutilisables dans les marchés d'alimentation démontre que les consommateurs sont prêts à changer leurs habitudes.

## ENGAGEMENT N° 23

# MIEUX PROTÉGER LE TERRITOIRE ET LES ÉCOSYSTÈMES

Parallèlement à la lutte contre les changements climatiques et à la promotion du recyclage et de la valorisation des déchets, nous interviendrons pour mieux protéger notre patrimoine naturel. **Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, renforcera la protection et la restauration de l'environnement.**

- a) **Stopper le remblaiement des milieux humides.** La dégradation et la perte de milieux humides ont atteint un seuil critique dans certaines régions du Québec. Ces milieux jouent un rôle écologique essentiel, agissant comme filtres naturels de l'eau, offrant une protection contre les crues, et abritant une faune et une flore variées qui participent à la biodiversité. Nous adopterons la première politique québécoise de protection des milieux humides au terme d'une consultation avec tous les acteurs concernés.
- b) **Contrer les algues bleues.** Nous mettrons en place un programme de protection des lacs qui s'appuiera sur les organismes de bassin versant, sur les associations de riverains ainsi que sur les municipalités. Une attention particulière sera portée à la protection des sources d'eau potable.
- c) **Etendre les aires protégées au-delà de 8 % du territoire.** Nous réunirons l'ensemble des intervenants québécois dans le cadre d'un forum sur les aires protégées afin d'accélérer la mise en réserve de terres et d'associer les communautés locales à la démarche. Nous fixerons des objectifs, et les intervenants régionaux devront nous indiquer, parmi les territoires répertoriés, lesquels ils souhaitent voir convertis en aires protégées.
- d) **Décontaminer les sols.** Nous offrirons aux municipalités de nouveaux outils fiscaux afin qu'elles obtiennent, des propriétaires de sites contaminés délaissés, qu'ils réhabilitent les terrains pour les rendre à nouveau propices au développement. Nous mettrons également en place un programme de revitalisation des terrains contaminés destinés à la récréation pour améliorer la qualité des milieux de vie. Ces deux mesures permettront de revitaliser des terrains abandonnés ou vacants depuis de nombreuses années dans une approche de responsabilité partagée.

## ENGAGEMENT N° 24

### SOUTENIR LES TECHNOLOGIES VERTES

Nous avons la conviction que l'évolution vers le développement durable est une voie d'enrichissement pour le Québec. **Dans cet esprit, un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, favorisera l'essor d'une économie protégeant l'environnement.**

- a) **Du capital de risque vert.** Le gouvernement du Québec investira dans un fonds de placement privé québécois destiné à soutenir le développement de technologies propres et des projets d'énergies renouvelables visant la réduction des émissions de GES et recourant à l'approche cycle de vie. Selon ce concept, on cherche à réduire les impacts sur l'environnement à toutes les étapes de la vie d'un produit (extraction et traitement des matières premières, fabrication, transport et distribution, utilisation et réemploi, recyclage et gestion des déchets).
- b) **Promouvoir le savoir-faire environnemental des Québécois.** Nous appuierons ainsi la construction de la Maison du développement durable pour encourager le développement d'une expertise québécoise dans ce domaine, et pour faire de ce lieu une vitrine du savoir-faire québécois en matière de développement durable.

**AVEC CES MESURES, NOUS ALLONS FAIRE  
DU QUÉBEC UN LEADER NORD-AMÉRICAIN  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET  
PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT  
POUR LE BIEN DE NOS ENFANTS.**



## 6. CULTURE ET IDENTITÉ

Parce que notre nation doit continuer de s'affirmer et de se distinguer comme elle le fait depuis 400 ans

## 6. CULTURE ET IDENTITÉ

Parce que notre nation doit continuer de s'affirmer et de se distinguer comme elle le fait depuis 400 ans

**Objectif 2007-2012:** Augmenter le rayonnement du Québec au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde par une meilleure diffusion de notre culture, en continuant d'assumer un leadership porteur et en accroissant notre autonomie à l'intérieur du système fédéral canadien.

**État des lieux, sous le PQ, en 2003:** Ironiquement, la culture et l'identité sont les parents pauvres de l'administration du PQ. Son bilan se résume à un référendum pénible et coûteux en 1995 — un autre! — qui a divisé les Québécois et affaibli notre rapport de force face au gouvernement fédéral et aux autres provinces. Pour le PQ, l'État est subordonné à son obsession: créer à tout prix les « conditions gagnantes » pour tenir un troisième référendum. Le gouvernement du PQ, c'était une politique d'isolement du Québec sur la scène canadienne, une action internationale affaiblie par la fermeture de bureaux à l'étranger peu rassurante pour nos partenaires économiques internationaux, et des actions en culture davantage motivées par la cause que par l'intérêt réel des artistes et des créateurs.

**Bilan sommaire 2003-2007:** Depuis la Révolution tranquille, ce sont les gouvernements du Parti libéral du Québec qui ont été les plus actifs en matière de culture. De la création d'un ministère consacré à la culture, au Conseil des arts et des lettres, à la Loi sur le statut de l'artiste en passant par la Loi faisant du français la langue officielle du Québec, le Parti libéral du Québec a fait de la culture et de l'identité un levier de développement et non un credo idéologique. Nous nous sommes inscrits dans cette tradition de soutien à la culture et aux arts dans le premier intérêt des artistes et des créateurs de chez nous.

## SOUTIEN À LA CULTURE ET AUX ARTS

- Entre 2002-2003 et 2007-2008:
  - le budget du ministère de la Culture et des Communications a augmenté de 24%;
  - les crédits du Conseil des arts et des lettres du Québec ont augmenté de 14,5 millions \$.
- Nous avons renforcé la présence de la culture à l'école:
  - en faisant de la réussite des cours d'art un préalable à l'obtention du diplôme d'études secondaires;
  - en empêchant définitivement le boycott d'activités culturelles comme moyen de pression ou de revendication dans le monde de l'éducation;
  - en levant le moratoire qui perdurait depuis plus de 20 ans sur la reconnaissance et le financement des écoles de formation artistique partout au Québec.
- Nous avons établi de nouveaux partenariats avec le secteur privé pour soutenir la culture:
  - lancement du projet de la nouvelle salle de spectacle de l'OSM en PPP;
  - création de Placement culture, qui soutient le mécénat et favorise la survie à long terme des entreprises culturelles.
- Nous avons mis en œuvre un plan de soutien de 25 M \$ par année à la production télévisuelle et cinématographique.
- Nous avons haussé de 11% à 20% le crédit d'impôt pour les services de production cinématographique afin d'attirer davantage de tournages de l'étranger.
- Nous avons instauré un filet de protection sociale des artistes.
- Nous avons développé les bibliothèques publiques avec une cinquantaine de projets de construction ou de rénovation dans toutes les régions du Québec.
- Nous avons créé un fonds de protection du patrimoine culturel et soutenu les musées en difficulté.

Notre action en matière de culture et d'identité repose sur la conviction que la fédération canadienne, loin d'être un étouffoir de la spécificité québécoise, peut au contraire en être la caisse de résonance. C'est ainsi que nous avons assumé un leadership fort pour améliorer la reconnaissance du Québec à l'intérieur du Canada et renforcé la présence internationale du Québec.

## UN LEADERSHIP FORT

### **Le leadership de notre gouvernement a conduit :**

- à la reconnaissance du Québec comme nation;
- à la reconnaissance par le gouvernement fédéral de l'enjeu du déséquilibre fiscal;
- à une entente sur la santé reconnaissant pour la première fois le concept du fédéralisme asymétrique;
- à une entente permettant au Québec de parler de sa propre voix à l'UNESCO;
- au rapatriement de la responsabilité en matière de congés parentaux;
- à une entente sur la mobilité de la main-d'œuvre avec l'Ontario;
- au renforcement de l'action internationale du Québec en Chine, en Inde, en Europe, au Mexique, en Afrique, en Haïti;
- à la Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles à l'UNESCO;
- à la tenue du Forum socioéconomique des Premières Nations;
- à l'obtention de la tenue du 12<sup>e</sup> sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie en 2008, à Québec;
- à la création du Conseil de la fédération et du Centre de la francophonie des Amériques;
- à la signature de quelque 280 ententes avec le gouvernement fédéral et les autres provinces respectant les champs de compétence du Québec, dont les principales totalisent plus de 14 MM \$ sur 6 ans; il s'agit du plus grand nombre d'ententes intergouvernementales signées dans une période d'un mandat par un gouvernement du Québec;
- à l'adoption de la nouvelle Politique internationale du Québec et de la nouvelle Politique du Québec en matière de francophonie canadienne.

Au cours de notre premier mandat, nous avons également accordé un soutien important aux fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Québec qui seront célébrées en 2008. C'est plus que l'anniversaire d'une des plus belles villes du monde que nous allons célébrer, c'est le début d'une des grandes aventures de l'histoire de l'humanité : celle du développement d'un immense continent et de l'épanouissement en terre d'Amérique d'une nation francophone.

## UN SOUTIEN IMPORTANT À QUÉBEC 2008

- Nous avons accordé une enveloppe de 110 M\$ pour les fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec.
- 40 M\$ à la programmation des festivités, qui débuteront dans la nuit du 31 décembre 2007 pour se terminer en octobre 2008.
- 70 M\$ dans des travaux d'embellissement.
- Des projets majeurs sont en cours, comme la construction de la Promenade Samuel-de-Champlain, qui redonnera aux citoyens de Québec l'accès au fleuve, l'aménagement de la baie de Beauport et du bassin Louise, et l'ouverture du Centre de la francophonie des Amériques.
- Des événements sportifs et culturels de grande envergure auront lieu, notamment un spectacle grandiose sous la direction du Cirque du Soleil.
- Des événements diplomatiques majeurs seront tenus dans la capitale nationale, sous la présidence du gouvernement du Québec, dont le XII<sup>e</sup> Sommet international de la Francophonie et la réunion statutaire du Conseil de la fédération.
- Des pays ont été approchés ou ont manifesté le désir de prendre part aux festivités, dont la France, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Irlande.

## ENGAGEMENTS DU DEUXIÈME MANDAT

En matière de culture et d'identité, l'action de notre gouvernement a été guidée par l'atteinte de résultats. Pour nous, la fierté d'être Québécois n'est pas qu'un drapeau au vent, mais une détermination quotidienne à faire progresser le Québec.

Dans notre deuxième mandat, nous agirons de la même manière pour affirmer et renforcer notre identité unique.

Nous prenons **cinq engagements** à cet effet.

## ENGAGEMENT N° 25

# PROMOUVOIR ET PROTÉGER LE FRANÇAIS DANS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le gouvernement du Québec, avec sa politique du français dans les nouvelles technologies, avec les normes et standards qu'il a imposés à ses fournisseurs en matière de respect du français dans ses achats de matériel informatique et avec ses prises de positions dans les forums issus du sommet mondial sur la société de l'information, fait figure de chef de file en matière de vitalité du français dans les technologies. Cependant, l'effervescence de l'Internet et des nouvelles technologies exerce des pressions constantes sur la langue française.

**Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, intensifiera son offensive diplomatique semblable à celle qui a mené à la protection de la diversité des expressions culturelles, pour que l'utilisation du français soit davantage respectée dans le déploiement des nouvelles technologies (Internet, jeux vidéos, DVD, etc.)** Nous y associerons les États et gouvernements partenaires de l'Organisation internationale de la francophonie.

## ENGAGEMENT N° 26

# RENDRE NOTRE CULTURE PLUS ACCESSIBLE

La culture est l'expression de ce que nous sommes. La force de notre identité repose entre autres sur l'accès à notre propre culture. Dans notre premier mandat, nous avons accordé la priorité aux créateurs qui avaient été négligés. Tout en continuant à améliorer les conditions de création de nos artistes, nous allons améliorer l'accès à leurs œuvres. **Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, facilitera l'accès à la culture et contribuera à en moderniser la promotion et la diffusion.**

- a) **Une mise en réseau de nos bibliothèques.** Les bibliothèques sont le principal point d'accès à la culture. Nous allons mettre en réseau l'ensemble des bibliothèques publiques du Québec pour augmenter le nombre de livres accessibles aux citoyens de toutes les régions du Québec.
- b) **Un nouveau modèle de financement pour notre cinéma.** En travaillant de près avec le milieu du cinéma québécois, nous allons développer un nouveau modèle de financement pour les longs métrages, notamment en langue française. Ce nouveau modèle sera basé sur le principe que la culture est l'affaire de tous. En ce sens, nous favoriserons la création d'un fonds privé qui viendra compléter la participation gouvernementale. Et toujours dans le but d'assurer le développement à long terme de notre cinéma, un effort sera entrepris pour favoriser les coproductions, particulièrement avec l'Europe.
- c) **Protéger notre patrimoine culturel.** Le Fonds du patrimoine culturel, créé lors du budget de 2006-2007, permet notamment de restaurer les édifices patrimoniaux qui sont autant de points de repère de l'identité québécoise sur notre territoire. Ce fonds deviendra ainsi la pierre d'assise d'une nouvelle loi sur le patrimoine culturel québécois qui confirmera sa pérennité.
- d) **Mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.** Pour faire suite à la plus importante victoire diplomatique de l'histoire du Québec, nous allons continuer à travailler avec détermination à la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

## ENGAGEMENT N° 27

# PROMOUVOIR LA RICHESSE DE NOTRE DIVERSITÉ DANS LE RESPECT DE NOS VALEURS COMMUNES

L'identité québécoise a pour assise principale une langue commune, le français. Elle englobe la communauté anglophone, présente sur notre territoire depuis le début de notre histoire et dont les institutions participent au développement et au rayonnement du Québec. Elle associe les nations autochtones qui doivent être partie prenante dans le développement et dans la prospérité du Québec.

Notre identité se nourrit aussi de l'apport de citoyens provenant des quatre coins du monde, représentant toutes les traditions et religions. La diversité québécoise est une richesse. Elle est aussi un défi permanent, celui de l'équilibre entre les droits de la majorité et les droits des minorités.

**Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans un deuxième mandat, réaffirmara les valeurs communes des Québécois et sa conviction profonde selon laquelle la diversité du Québec est l'une de nos plus grandes richesses.**

- a) **Nous donnerons suite aux recommandations de la commission d'étude sur les accommodements présidée par MM. Gérard Bouchard et Charles Taylor.** Cette commission a été formée en février 2007 avec le mandat :
  - de dresser un portrait fidèle des pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles;
  - de consulter les Québécois sur la question;
  - de faire des recommandations au gouvernement afin que ces accommodements respectent les valeurs communes des Québécois.
- b) **Nous mettrons en œuvre un plan de lutte contre le racisme et la discrimination raciale.** Avant que n'émerge le débat sur les accommodements raisonnables, nous avons tenu une commission parlementaire, à l'automne 2006, sur l'état des relations interculturelles au Québec. Un débat auquel l'ADQ n'a pas jugé bon de participer. Ce forum a démontré la grande ouverture des Québécois face à l'immigration. Ces travaux ont aussi permis de déterminer des points de friction qui méritaient que l'on s'y attarde. Il en a découlé un plan de lutte contre le racisme et la discrimination raciale, qui sera mis en œuvre tout au long de notre deuxième mandat.

## ENGAGEMENT N° 28

# ACCROÎTRE L'ACTION ET LA VISIBILITÉ DU QUÉBEC DANS LE MONDE

Un gouvernement du Parti libéral du Québec augmentera l'action, la visibilité et l'influence du Québec sur la scène internationale. Au cours d'un deuxième mandat, nous poursuivrons les discussions et les travaux avec nos partenaires canadiens, au sein du Conseil de la fédération en particulier, afin d'accroître l'autonomie et le rôle des provinces et des territoires dans les négociations internationales ainsi que dans les forums internationaux. Mais en plus, nous poserons un geste fort reflétant le leadership du Québec en faveur d'une reconnaissance formelle du rôle des États fédérés et des régions autonomes au sein des instances internationales, par l'organisation et la tenue, au Québec, d'un premier « Sommet international des États fédérés et des Régions autonomes ».

## ENGAGEMENT N° 29

# CONTINUER D'AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DU FÉDÉRALISME CANADIEN

Encore aujourd'hui, la plate-forme *Affirmation, Autonomie, Leadership* (le rapport Pelletier, 2001) demeure la base de notre position politique et constitutionnelle sur le fédéralisme canadien. Cela signifie que, de façon générale, un gouvernement du Parti libéral du Québec continuera, dans un deuxième mandat, à faire progresser le Québec à l'intérieur du système fédéral canadien, et à y promouvoir son autonomie et son caractère national. Toutefois, de façon plus précise, nous nous engageons aussi à poursuivre les objectifs prioritaires suivants :

- a) **Assainir les relations fiscales au Canada.** Nous améliorerons l'équité fiscale en complétant le règlement du déséquilibre fiscal, en négociant un encadrement du pouvoir fédéral de dépenser, et en proposant un nouveau mandat au Conseil de la fédération pour suivre et analyser l'évolution annuelle des relations fiscales au Canada.
- b) **Renforcer le Conseil de la fédération.** En 2003, le Québec a mis fin à la politique péquiste de la « chaise vide » avec la création du Conseil de la fédération, une institution vouée à assurer une meilleure coopération entre les provinces et à faire évoluer le fédéralisme canadien dans un sens plus favorable aux intérêts du Québec et de ses partenaires fédérés. Le Conseil a connu depuis des succès indéniables : l'entente de 2004 sur la santé et le fédéralisme asymétrique ainsi que la reconnaissance par le gouvernement fédéral du problème du déséquilibre fiscal, entre autres. En 2008, ce sera au tour du Québec d'assumer la présidence du Conseil. Nous tirerons profit de cette position stratégique pour proposer un renforcement de son mandat et de son secrétariat à Ottawa.

- c) **Associer le Québec à la nomination des juges à la Cour suprême.** Il n'est pas normal que les membres d'un tribunal constitutionnel comme la Cour suprême soient nommés par un seul des deux ordres de gouvernement, en l'occurrence le gouvernement fédéral, sans une participation formelle du Québec qui, sur le plan juridique, représente la tradition du droit civil au Canada. Ainsi, dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec travaillera à assurer la participation québécoise dans le processus de nomination des trois juges à la Cour suprême qui sont issus du Barreau du Québec.
- d) **Négocier une entente relative à la culture et aux communications.** Le secteur de la culture et des communications est une compétence partagée certes, mais néanmoins intimement liée à l'identité québécoise. Il est donc important que la responsabilité particulière du Québec dans ce secteur soit reconnue, et que le rôle du gouvernement fédéral soit mieux défini. Par conséquent, nous mettrons tout en œuvre pour qu'une négociation soit entamée entre le gouvernement du Canada et celui du Québec sur une entente administrative précisant les rôles et les responsabilités de chaque gouvernement dans ces domaines clés.
- e) **Soutenir davantage les communautés francophones et acadiennes du Canada.** Nous souhaitons notamment signer des ententes de collaboration en matière de francophonie canadienne avec le gouvernement fédéral, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nunavut et les Territoires-du-Nord-Ouest, qui sont les quatre partenaires fédératifs au Canada n'ayant toujours pas d'entente de collaboration en matière de francophonie avec le Québec.
- f) **Accroître la présence du Québec dans l'Ouest canadien.** Dans l'Ouest canadien, la présence d'une industrie énergétique forte, la promotion de Vancouver comme « Porte d'entrée du Pacifique », la signature d'une entente d'intégration économique entre les provinces de l'Ouest, et la tenue des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver 2010 offrent des occasions d'affaires pour les entreprises québécoises. Pour mieux en tirer profit, nous installerons un bureau du Québec à Calgary avec une antenne renforcée à Vancouver.

**AVEC CES ACTIONS, NOUS CONTINUERONS  
À FAIRE PROGRESSER LE QUÉBEC ET  
À PROMOUVOIR NOTRE IDENTITÉ,  
NOTRE CULTURE, NOTRE AUTONOMIE  
ET NOS VALEURS.**



# S'INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DU QUÉBEC

Le bilan de notre premier mandat et les intentions que nous affichons pour le second démontrent notre conception de la responsabilité gouvernementale: gouverner pour le développement à long terme du Québec. Nous ne cédons pas à des modes passagères, et nous ne sommes pas aveuglés par le mirage d'une solution magique.

Nous avançons animés par des convictions, des valeurs et un attachement inébranlable au Québec.

Avec ce plan d'action 2007-2012, nous poursuivrons le travail amorcé au cours de notre premier mandat, afin que le Québec puisse relever les défis du vieillissement de la population, de la concurrence internationale, du développement durable et des finances publiques.

Nous voyons dans ces défis l'occasion de faire un Québec meilleur; un Québec qui soigne son monde de la naissance à la vieillesse, un Québec tourné vers l'éducation et le savoir, un Québec plus créatif et plus prospère, un Québec pleinement conscient des enjeux environnementaux et un Québec fier de parler français depuis 400 ans.

À chacune des époques de notre histoire, le Parti libéral du Québec a su incarner le progrès tout en réconciliant l'ambition et la compassion. Il a su présider à des changements sans rupture, permettant à tous de monter dans le train du renouveau. Et aujourd'hui, seul notre parti vise à faire du Québec une nation réunissant le progrès social, le progrès économique et la protection de l'environnement.

Notre gouvernement s'inscrit dans cette tradition de bâtisseurs qu'incarne le Parti libéral du Québec. En 2003, c'est à notre parti que les Québécois ont donné la mission d'inaugurer ce siècle nouveau. Quatre ans plus tard, nous sommes confiants de voir les Québécois réitérer leur confiance dans notre équipe.

## LE COÛT DE NOS ENGAGEMENTS

Nos engagements sont précis et chiffrés. Ils sont regroupés en deux sections : les mesures qui ont pour effet d'accroître les dépenses budgétaires, et les mesures fiscales qui ont pour effet de réduire les revenus budgétaires.

Nous avons évalué avec précision le coût annuel de chacun des engagements. L'estimation représente le coût annuel lorsque la mesure est pleinement réalisée. Dans certains cas, l'engagement sera réalisé graduellement, par exemple pour l'embauche de médecins.

Nos engagements seront financés au fur et à mesure qu'ils seront réalisés à l'intérieur du cadre budgétaire du gouvernement. Nous respecterons le déficit zéro, et la croissance annuelle des dépenses sera inférieure à 4 %, comme prévu dans nos cibles de gestion (cible n° 1).

Les coûts associés à la réalisation, au cours du deuxième mandat, de certaines politiques gouvernementales déjà rendues publiques, par exemple la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, sont déjà prévus dans les équilibres financiers du gouvernement.

# MESURES QUI AFFECTENT LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

## Engagements

### SANTÉ

|   | <b>Coût annuel à terme</b> |
|---|----------------------------|
| Plus de médecins, plus d'infirmières  | 700 millions \$            |
| Garantir toutes les opérations en moins de 6 mois   | 100 millions \$            |
| Info-Médicaments et Info-Social   | 20 millions \$             |
| Désengorger les urgences  | 20 millions \$             |
| Meilleur accès aux services ambulanciers  | 15 millions \$             |
| Plan d'accès en réadaptation physique et intellectuelle   | 110 millions \$            |
| Service 24/7 pour les jeunes en difficulté  | 90 millions \$             |
| Services de santé mentale   | 60 millions \$             |
| Services pour les autres clientèles vulnérables<br>(toxicomanes, joueurs compulsifs, femmes victimes de violence, itinérants) | 70 millions \$             |
| Effet du vieillissement de la population sur les services de santé et les services sociaux (incluant les soins à domicile)    | 250 millions \$            |

### ÉDUCATION

|  |                  |
|--|------------------|
| Écoles ouvertes une heure de plus  | 200 millions \$  |
| Examen de français à la fin de chaque cycle du primaire et du secondaire | 3,4 millions \$  |
| Promouvoir la lecture à l'école  | 20 millions \$   |
| Campagne sur la qualité du français                                      | 1,1 million \$   |
| Mieux manger à l'école   | 4,5 millions \$  |
| Séjours d'immersion pour étudiants de niveau secondaire 4 et 5           | 25 millions \$   |
| Bonification des programmes de prêts et de bourses                       | 25,8 millions \$ |

|  |                    |
|--|--------------------|
| Études postsecondaires<br>(ajout de 1 milliard \$ en considérant la croissance des coûts de système) | 200 millions \$    |
| Développer la formation professionnelle  | 6 millions \$      |
| <b>FAMILLES</b>  |                    |
| Nouvelles places en services de garde (20 000)   | 200 millions \$    |
| Financement des haltes-garderies   | 3 millions \$      |
| Bonification de la prime au travail  | 20 millions \$     |
| <b>CRÉATION DE RICHESSE</b>  |                    |
| Porter à 45 le nombre de centres collégiaux de transfert technologique (CCTT)                        | 3 millions \$      |
| Formation des travailleurs dans les régions  | 20 millions \$     |
| <b>ENVIRONNEMENT</b>   |                    |
| Soutenir les technologies vertes   | 5 millions \$      |
| Maison du développement durable  | 0,4 million \$     |
| <b>CULTURE ET IDENTITÉ</b>   |                    |
| Mise en réseau des bibliothèques   | 5 millions \$      |
| Plan de lutte contre le racisme et la discrimination   | 15 millions \$     |
| Renforcer le Conseil de la fédération  | 0,25 million \$    |
| Renforcer la présence du Québec dans l'Ouest canadien  | 1 million \$       |
| Soutenir davantage les communautés francophones et acadiennes du Canada                              | 0,2 million \$     |
| <b>TOTAL DES MESURES BUDGÉTAIRES</b>   |                    |
|  | 2,194 milliards \$ |

**La réalisation de nos engagements budgétaires entraînera ainsi une augmentation annuelle moyenne des dépenses de 438,8 millions \$ au cours des 5 prochaines années.**

# MESURES FISCALES QUI AFFECTENT LES REVENUS BUDGÉTAIRES

| <b>Engagements</b>  | <b>Coût annuel à terme</b> |
|---|----------------------------|
| <b>ÉDUCATION</b>  |                            |
| Stimuler l'épargne-études   | 40 millions \$             |
| <b>CRÉATION DE RICHESSE</b>   |                            |
| Éliminer la taxe sur le capital   | 750 millions \$            |
| Porter de 5 % à 10 % le crédit de taxe sur le capital pour un nouvel investissement   | 100 millions \$            |
| Crédit d'impôt pour la formation en entreprise  | 40 millions \$             |
| <b>ENVIRONNEMENT</b>  |                            |
| Encourager l'achat de voitures hybrides   | 1 million \$               |
| <b>IMPÔTS</b>   |                            |
| Réduction de l'impôt des particuliers de 250 millions \$ par année pour rejoindre la moyenne canadienne au cours du second mandat | 1,25 milliard \$           |
| Crédit d'impôt de 500 \$ pour activités sportives des jeunes de moins de 16 ans   | 35 millions \$             |
| Porter à 2 000 \$ la déduction fiscale pour revenus de retraite   | 70 millions \$             |
| Bonification du crédit d'impôt remboursable pour les aidants naturels d'une personne majeure                                      | 25 millions \$             |
| <b>TOTAL DES MESURES FISCALES</b>   | 2,311 milliards \$         |

La réalisation de nos engagements fiscaux entraînera ainsi une réduction annuelle moyenne du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises de 462,2 millions \$ au cours des 5 prochaines années.

# INDEX

|   |    |
|---|----|
| Pourquoi un deuxième mandat ?                           | 4  |
| Un parti, des valeurs                                   | 7  |
| Survol du premier mandat                                | 8  |
| Un principe de départ : bien gérer votre argent         | 11 |
| Nos priorités   |    |
| 1. Santé  | 17 |
| 2. Éducation  | 25 |
| 3. Aide à la famille                                    | 33 |
| 4. Création de richesse                                 | 41 |
| 5. Développement durable et environnement               | 55 |
| 6. Culture et identité                                  | 63 |
| S'investir dans le développement à long terme du Québec | 73 |
| Le coût de nos engagements                              | 74 |



**Montréal**  
7240, rue Waverly  
Montréal (Québec)  
H2R 2Y8

Téléphone : 514 288-4364  
Sans frais : 1 800 361-1047  
Télécopieur : 514 288-9455

**Québec**  
1535, chemin Sainte-Foy, bureau 120  
Québec (Québec)  
G1S 2P1

Téléphone : 418 688-8910  
Sans frais : 1 800 463-4575  
Télécopieur : 418 688-1416



[www.plq.org](http://www.plq.org)